

Tabu Ley et l'appel à « l'esprit de sacrifice de l'élite politique »

PAGE 10

N° 7167 du vendredi 10 novembre 2017

Prix : 3000 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

36^{ème} année

Éditeur

GRUPE DE PRESSE



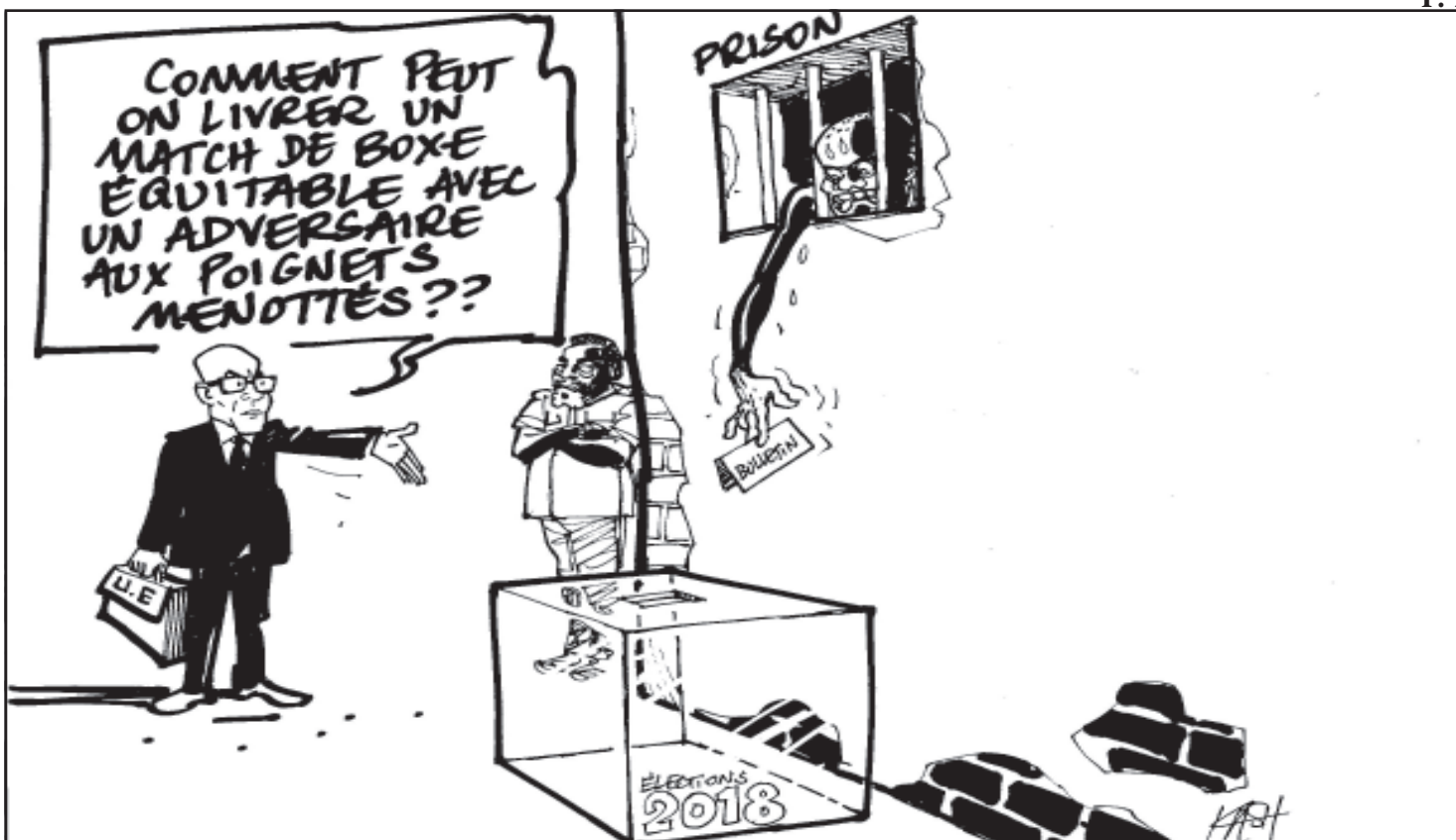
Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa – RD Congo

La passion d'informer sans passion

L'Union européenne adhère au calendrier électoral, mais...

Pas d'élections apaisées sans décrispation politique

P. 2



À HAUTE VOIX

Pas de 3^{ème} mandat

LE POTENTIEL

Le peuple congolais n'en veut plus. La République démocratique du Congo se plonge davantage dans une période de turbulence atroce. Après la publication du calendrier électoral par la Commission

PAGE 2

Le musée du Louvre Abou Dhabi : un pont entre l'orient et l'occident

PAGE 3

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHz

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

Sommaire

Politique

Projet de loi sur la réforme des ASBL : les activistes de la société civile montent au créneau

PAGE 5

Économie

Les investisseurs sud-africains palpent du doigt les opportunités d'affaires en RDC

PAGE 6

Province

WWF publie une étude sur l'exploitation minière et la conservation de la biodiversité

PAGE 9

Culture

Un projet de recherches sur les bantus annoncé dans cinq provinces de la RDC

PAGE 15

Dernière heure

Calendrier électoral : la communauté internationale face à ses responsabilités

PAGE 16

À haute voix

Pas de 3^{ème} mandat

(Suite de la page 1)

électorale nationale indépendante (CENI), la Majorité présidentielle s'arrange pour non seulement maintenir Joseph Kabila au pouvoir, mais aussi de tenter comment lui offrir un troisième mandat.

Une démarche pourtant interdite par la constitution du pays en son article 220. Incapable de modifier la constitution, le camp Kabila trouve enfin une solution. C'est d'ajouter des étapes dans l'objectif de retarder intentionnellement l'élection présidentielle, initialement prévue en novembre 2016. Le pouvoir de Kabila avait d'abord rendu obligatoire le recensement de l'ensemble de la population avant l'élection. Une démarche qui a provoqué les manifestations du 21 janvier causant ainsi la mort de 42 citoyens congolais.

Le peuple dit non au troisième mandat du président Kabila. Déjà, tous les accords signés ont été clairement violés notamment, ceux de la Cité de l'OUA et de la Saint Sylvestre. Les Etats Unis partagent le même avis : « Kabila doit impérativement partir ».

Sur qui les Congolais peuvent encore compter pour sortir de cette crise ? Sindika Dokolo, Moïse Katumbi ou Félix Tshisekedi ? La réponse n'est rien d'autre que l'Unité. Toutes les forces de l'opposition doivent rester soudées pour renverser ce régime dictatorial qui n'accorde aucun crédit aux droits humains et à la vie social des gouvernés. C'est ainsi que, les organisations citoyennes comme Filimbi et Lucha continuent à militer pour arracher la vraie démocratie en RDC.

Le calendrier électoral publié programmant l'élection présidentielle le 23 Décembre 2018, est fortement contestée par l'opposition. Il est jugé irréaliste et viole le récent Accord du 31 Décembre 2016, lequel prévoyait l'élection présidentielle avant la fin de l'année 2017.

L'Union européenne adhère au calendrier électoral, mais...

Pas d'élections apaisées sans décrispation politique

Si l'UE se félicite du calendrier électoral de la CénI au motif que document donne une certaine visibilité au processus électoral, elle estime, cependant, qu'il ne pourrait y avoir des élections si le pouvoir n'envoie pas de signaux rassurants dans la voie de la décrispation politique. Il s'agit pour l'essentiel de mettre fin au dédoublement des partis politiques, aux sanctions pénales et aux poursuites judiciaires politiquement motivées contre des acteurs politiques, dont Moïse Katumbi, candidat président de la République.

LE POTENTIEL

En publiant le calendrier électoral, la CénI a fait un pas important dans le sens de la tenue d'élections en République démocratique du Congo. Si l'Union européenne salue l'acte posé par la CénI dans la mesure où il donne plus de visibilité au processus électoral, elle ne pense cependant livrer un chèque en blanc autant à la centrale électorale qu'au pouvoir en place à Kinshasa. L'Union européenne attend voir des signes d'apaisement pour se convaincre de la volonté des uns et des autres d'aller finalement aux élections.

Dans une déclaration rendue publique par Mme Catherina May, porte-parole de la Commission européenne, les 27 pays membres de l'UE estiment que « l'annonce du calendrier électoral ouvre le cycle des élections en République démocratique du Congo qui doit mener à une transition démocratique ». Est-ce que cette publication à elle seule, garantit la tenue d'élections ? L'UE émet des réserves.

Selon elle, « pour réunir les conditions d'élections crédibles et inclusives, il est primordial de mettre en œuvre les mesures de

décrispation politique nécessaires, dans le respect de la Constitution et de l'accord du 31 décembre 2016 ». Ce compromis politique dit de la Saint Sylvestre a, aux termes de ses prescrits, levé des options claires et nettes concernant la décrispation politique et la fin du dédoublement des partis politiques. Sur ce point précis, l'UE n'entend donc pas transiger sur les règles.

A cet effet, elle rappelle que « dans ce cadre, l'Union européenne travaillera avec les acteurs congolais et ses partenaires, en particulier les Nations Unies, l'Union Africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe et l'Organisation Internationale de la Francophonie, pour contribuer à atteindre cet objectif ». Partie prenante de l'équipe conjointe d'experts mis en place en marge de l'Assemblée Générale des Nations Unies le 19 septembre 2017, l'UE réitère toute sa disponibilité à « accompagner la mise en œuvre du processus électoral ».

LES PRÉALABLES POUR DES ÉLECTIONS APAISÉES

Comme toujours, les partenaires extérieurs de la

RDC s'accrochent à l'accord du 31 décembre 2016, compris comme seul cadre, selon eux, à même de garantir la tenue d'élections dans un climat apaisé. Certes, la publication du calendrier électoral est une avancée significative dans la voie vers l'alternance démocratique, mais dans les milieux de la communauté internationale, on attend des gestes qui rassurent. Aussi l'UE insiste-t-elle sur l'impératif d'accélérer la mise en œuvre de la décrispation politique en levant tous les verrous qui empêchent les opposants de jouir pleinement de leurs droits. Dans ce même registre, la décrispation politique implique également la fin du dédoublement des partis politiques.

Sur ce point précis, la majorité au pouvoir s'était arrangée, en se servant de son emprise sur le ministère de l'Intérieur, de dédoubler différents partis de l'Opposition. Le G7, l'un des regroupements politiques du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, a été le plus visé. A ce jour, la majorité de partis du G7 ont un correspondant dans la Majorité présidentielle. Ce qui ternit le jeu démocratique que l'UE redoute pour la suite des opérations liées au processus électoral.

A tout prendre, la position de l'UE pose un préalable incontournable dans le long chemin qui mène aux élections. Et elle a raison. Comment garantir des élections apaisées dès lors que le climat politique est plombé par

des sanctions pénales et des poursuites judiciaires politiquement motivées à l'encontre de certains opposants. Le cas de Moïse Katumbi, candidat déclaré à la présidentielle, est bien flagrant. Ce dernier est depuis 2015, forcé à l'exil.

L'on se rappelle qu'en vertu de l'accord du 31 décembre 2016, la Cenco avait reçu mission de faire toute la lumière sur le cas Katumbi. Sa conclusion a été sans appel, le président du TP Mazembe devait être lavé de griefs mis à sa charge dans le verdict rendu en son temps par le tribunal de paix de Lubumbashi/Kamalondo.

D'autres personnalités politiques de l'Opposition, tels qu'Eugène Diomi Ndongala, Franck Diongo et Jean-Claude Muyambo, croupissent toujours en prison pour des griefs montés de toutes pièces en haut lieu du pouvoir de Kinshasa.

Quoi de plus normal donc que l'UE revienne sur le préalable de la décrispation politique pour garantir l'équilibre dans le jeu politique entre différents acteurs politiques. On attend donc voir Kinshasa poser des gestes qui vont dans ce sens et confirmerait sa ferme volonté d'aller réellement aux élections. Dans le cas contraire, ce serait l'éternel commencement et le calendrier électoral du 5 novembre 2017 risque de connaître le sort de bien d'autres publiés sous le règne de feu M. l'Abbé Malumalu, à savoir le placard. Personne n'a intérêt à voir la RDC replonger dans une crise politique indescriptible.

Déclaration du porte-parole sur la publication du calendrier électoral en RDC

L'annonce du calendrier électoral ouvre le cycle des élections en République démocratique du Congo qui doit mener à une transition démocratique.

Les autorités et institutions en charge de leur organisation sont désormais responsables de la mise en œuvre effective de ce calendrier, à travers un processus

légitime et consensuel impliquant tous les acteurs politiques et civils.

Le dialogue et le rejet de tout recours à la violence doivent prévaloir.

Pour réunir les conditions d'élections crédibles et inclusives, il est primordial de mettre en œuvre les mesures de décrispation politique nécessaires, dans le respect

de la Constitution et de l'accord du 31 décembre 2016.

Dans ce cadre, l'Union européenne travaillera avec les acteurs congolais et ses partenaires, en particulier les Nations Unies, l'Union Africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe et l'Organisation Internationale de la Francophonie, pour contribuer à atteindre

cet objectif.

L'Union européenne fait partie de l'équipe conjointe d'experts, qui, conformément au communiqué de la réunion tenue en marge de l'Assemblée Générale des Nations Unies le 19 septembre 2017, aura pour mandat d'accompagner la mise en œuvre du processus électoral.

Le musée du Louvre Abou Dhabi : un pont entre l'orient et l'occident

Le musée universel du Louvre d'Abou Dhabi, dont la cérémonie d'ouverture a eu lieu mercredi en présence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, est un projet pharaonique franco-émirati qui se veut un pont entre l'Orient et l'Occident et un centre de rayonnement culturel célébrant l'ensemble de la création artistique de l'humanité, de la préhistoire à nos jours.

Ce projet, qui a pu voir le jour après huit ans de travaux, est situé au quartier culturel de Saadiyat, une zone entièrement dédiée à la culture et aux arts qui abrite, outre le Louvre Abou Dhabi, le Guggenheim Abu Dhabi, et le Musée Zayed, et visant à attirer des visiteurs locaux, régionaux et internationaux en leur proposant des expositions uniques, des collections permanentes, des productions et des performances.

S'étendant sur une superficie de 85.000 m², le Musée du Louvre Abou Dhabi abrite des galeries qui racontent l'histoire de l'Humanité en douze chapitres (Premiers villages, Premiers grands pouvoirs ; Civilisations et Empires ; Religions universelles ; les routes asiatiques des échanges, de la Méditerranée à l'Atlantique ; Le Monde en perspective ; A la Cour des Princes ; Un nouvel art de vivre ; Un monde moderne ; La modernité en question ; Une scène globale).

Chaque chapitre se concentre sur des idées ou des thèmes partagés afin d'en révéler les liens communs, de l'art préhistorique à l'art contemporain. Au total, plus de 600 œuvres y sont exposées provenant soit de la collection du musée soit des

prêts des plus importants musées français. Le Louvre Abou Dhabi comprend, en plus des 12 galeries permanentes, un espace d'exposition temporaire, un musée des enfants, un auditorium, un restaurant, une boutique et un café. Pièce maîtresse de cette prouesse architecturale est l'immense dôme argenté qui semble flotter au-dessus du musée. Malgré son apparente légèreté, le dôme pèse plus de 7.500 tonnes (le même poids que la Tour Eiffel à Paris).

Inspiré par la coupole, forme caractéristique de l'architecture arabe, le dôme est une structure géométrique complexe de 7.850 étoiles superposées sur huit couches (quatre couches extérieures revêtues d'acier inoxydable, quatre couches intérieures revêtues d'aluminium) et dont le motif se répète sous différentes tailles et différents angles.

Lorsque les rayons du soleil s'éclairent, la lumière est filtrée créant sous le dôme un effet saisissant connu sous le nom de pluie de lumière. Au-delà de sa beauté, le dôme du Louvre d'Abou Dhabi remplit également un certain nombre de fonctions environnementales. Conçu tel une canopée, il protège de la chaleur du soleil les places publiques et les bâtiments situés sous celui-ci. Il offre aussi un certain confort aux visiteurs, leur permettant de déambuler entre les galeries du musée, les expositions temporaires, le musée des enfants et l'auditorium, la place centrale, le café et le restaurant. L'ombre réduit en outre la consommation énergétique de chacun des bâtiments couverts.

Le musée crée son propre microclimat grâce à des techniques de conception passive inspirées de l'architecture régionale traditionnelle, des techniques d'économie d'eau et d'énergie passive, ainsi que des systèmes de chauffage, de ventilation, de climatisation, d'éclairage et des équipements sanitaires extrêmement efficaces.

Les autres techniques développées incluent l'utilisation de l'effet de protection solaire fournie par le dôme et l'auto-ombrage des bâtiments, l'optimisation des perforations du toit qui permettent un éclairage naturel sans apport solaire ou flux d'air excessifs, et enfin une masse thermique exposée, telle que le sol en pierre et des revêtements qui peuvent bénéficier du refroidissement nocturne. En somme, la concrétisation du projet du Louvre d'Abou Dhabi conforte la capitale émiratie en tant que destination où le respect pour le passé nourrit le présent et façonne le futur.

Elle met en valeur la grande diversité, la modernité et le caractère cosmopolite de l'Emirat qui rayonne à la faveur de ses déserts, ses oasis, ses sommets montagneux, ses plages fabuleuses, ses eaux chaudes et transparentes, et ses îles singulières.

UN LIEU PROPICE AU DIALOGUE DES CULTURES ET DES CIVILISATIONS (ARCHITECTE)

Le Musée du Louvre Abu Dhabi est un lieu propice à la rencontre et au dialogue des cultures et des civilisations, a indiqué M. Jean Nouvel, architecte chargé de la conception et

de la réalisation du Louvre Abu Dhabi. Ce Musée veut créer un monde accueillant associant dans la sérénité, les lumières et les ombres, les reflets et les calmes, a ajouté M. Nouvel dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture du Louvre Abu Dhabi, notant que ce projet veut appartenir à un pays, à sa culture, à son histoire, à sa géographie sans être la traduction plate. La pièce maîtresse de ce Musée est la coupole qui le couvre et qui est aussi un signe majeur de l'architecture arabe et un symbole de spiritualité, a poursuivi M. Jean Nouvel, soulignant que l'esthétique du Louvre Abou Dhabi se veut en accord avec sa fonction de sanctuaire des œuvres d'art les plus précieuses. Le musée universel du Louvre d'Abou Dhabi, dont la cérémonie d'ouverture a eu lieu mercredi en présence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, est un projet pharaonique franco-émirati qui se veut un pont entre l'Orient et l'Occident et un centre de rayonnement culturel célébrant l'ensemble de la création artistique de l'humanité, de la préhistoire à nos jours. Ce projet, qui a pu voir le jour après huit ans de travaux, est situé au quartier culturel de Saadiyat, une zone entièrement dédiée à la culture et aux arts qui abrite, outre le Louvre Abou Dhabi, le Guggenheim Abu Dhabi, et le Musée Zayed, et visant à attirer des visiteurs locaux, régionaux et internationaux en leur proposant des expositions uniques, des collections permanentes, des productions et des performances.

MAP

Une fusée Vega met en orbite un satellite d'observation pour le Maroc

Une fusée Vega a mis en orbite héliosynchrone (SSO) le satellite d'observation de la Terre Mohammed VI-A pour le compte du Royaume du Maroc, a indiqué mardi soir en Guyane (mercredi à Paris) Ariospace.

Le lanceur avait décollé du centre spatial guyanais (CSG) de Kourou à 22h42 locales (01h42 GMT, 02h42 à Paris). La séparation de ce satellite d'une masse d'environ 1,1 tonne est intervenue 55 minutes et 33 secondes après le décollage, a précisé dans un communiqué Ariospace, la société qui commercialise les lancements.

Le satellite Mohammed VI-A doit servir notamment aux activités cartographiques et cadastrales, à l'aménagement du territoire, au suivi des activités agricoles, à la prévention et à la gestion des catastrophes naturelles, au suivi des évolutions environnementales et de la désertification ainsi qu'à la surveillance des frontières et du littoral, a aussi indiqué Ariospace.



Le premier satellite marocain est le résultat d'un contrat signé en 2013 entre le Maroc et la France dans le plus grand secret. © YouTube/You-News TV

Le satellite a été réalisé par le consortium Thales Alenia Space et Airbus pour le Royaume du Maroc. Il

s'agit du dixième tir de l'année, et du onzième avec le lanceur Vega depuis le début de son exploitation au CSG

en 2012, avait souligné lundi Ariospace

AFP

Mort de Catalan et Sharp

Des experts des Nations unies déterminés à appuyer l'enquête aux Kasai

Les Nations unies se disent prêtes à enquêter sur les violences des Kasai, en nommant un procureur pour renforcer l'équipe.

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a nommé le procureur canadien Robert Petit en vue de diriger une équipe d'experts qui va appuyer l'enquête de la justice congolaise sur les assassinats de Zaida Catalán et Michael Sharp et de leurs accompagnateurs congolais.

Dans sa lettre datée du 31 octobre dernier, M. Guterres note que Robert Petit se rendra en République démocratique du Congo, «régulièrement et à chaque fois que cela sera nécessaire, pour assurer la liaison avec les autorités congolaises et toutes les parties compétentes, ainsi que pour superviser le travail des experts techniques».

En fait, l'équipe d'experts que dirigera le Canadien sera basée à Kananga. Le secrétaire général de l'ONU annonce qu'elle va intégrer le groupe d'enquêteurs mis en place par les autorités congolaises pour mener les enquêtes sur la mort de Zaida Catalan et Michael Sharp. «Je suis convaincu que les autorités congolaises coopéreront et accorderont un plein accès aux experts de l'ONU», écrit-il dans sa lettre.

Eu égard à cette situation, le Conseil de sécurité de l'ONU a, dans une déclaration adoptée mardi dernier, fait savoir une nouvelle fois que le gou-



Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'exprimant à NYU Stern School of Business sur les changements climatiques à New York (USA). Photo UN

vernement congolais doit mener une enquête complète sur le meurtre de deux membres du groupe d'experts et traduire les auteurs en justice.

Il se dit également prêt à désigner aux fins de sanctions les personnes et les groupes responsables d'actes qui compromettent la paix, la stabilité ou la sécurité de la RDC, y compris le fait de planifier, diriger ou commanditer des attaques contre des soldats de la paix de la Monusco ou des membres du personnel des Nations unies.

Il est à rappeler que Zaida Catalan et Michael Sharp ont été tués au Kasai Central en mars dernier, alors qu'ils enquêtaient sur les violations des droits de l'homme commises dans cette province où les violences ont éclaté en août 2016, faisant de nombreuses victimes. Raison pour laquelle le groupe d'experts des Nations unies sur la RDC avait noté que les circonstances de ce double assassinat ne sont pas encore élucidées.

Les trois experts internationaux désignés par le Haut-commissaire des

Nations unies aux droits de l'homme pour enquêter sur les violences dans l'espace Kasai ont bouclé jeudi 2 novembre leur visite de trois jours à Kananga, au Kasai-Central.

Interrogé, l'avocat sénégalais Bacre Waly Ndiaye, qui conduit cette équipe, a souligné que son mandat consiste à investiguer pour identifier les auteurs des massacres et autres violations des droits de l'Homme, en vue de faire rapport au Conseil des droits de l'Homme.

D'ailleurs, la ministre congolaise des Droits humains, Marie Ange Mushobekwa, a fait savoir dernièrement à Genève au Comité des droits de l'Homme de l'ONU que 1300 personnes ont été tuées dans les «atrocités» qui ont été commises dans la région du Kasai. La ministre a soutenu que ces actes relèvent du terrorisme.

Dans cet ordre d'idées, elle a accusé les Kamuina Nsapu de s'être servi de la population civile, y compris des enfants comme bouclier humain et de s'être attaqués aux personnes et aux édifices publics.

Elle a affirmé que la justice congolaise ne ménageait aucun effort pour faire la lumière sur les circonstances exactes des crimes commis. La ministre a dit attendre l'arrivée de l'équipe d'experts des Nations Unies et de l'Union africaine chargés d'enquêter sur les violations des droits de l'homme au Kasai.

LP/RO

Cinq questions à Kris Berwouts (*)

1. Après avoir évoqué la date d'avril 2019, le président de la Ceni fixe aujourd'hui la date du 23 décembre 2018. Pourquoi cette valse hésitation ?

Je pense que les dates ont été changées sous influence de la visite de l'ambassadrice des Etats-Unis auprès des Nations unies, Nikki Halley en République démocratique du Congo. Et elle a exprimé son souhait que les élections seront organisées au courant de l'année 2018. Le régime congolais (Etat congolais) s'entend à une forte pression qui vient de l'intérieur, c'est-à-dire venant du terrain ou de la population fâchée dans les zones rurales. Alors, cette annonce diminue un peu la pression.

2. Est-ce que cette pression américaine montre que le président américain Donald Trump est aussi intéressé par le Congo-Kinshasa que son

prédécesseur Barack Obama ?

Personnellement, j'en doute, par exemple ! La disparition de la fonction d'envoyé spécial des Etats-Unis montre que la République démocratique du Congo a diminué des poids pour la diplomatie américaine. Donc, je ne pense pas que la pression est maintenue au même niveau.

3. Alors, cette date du 23 décembre est une première, car aucune date n'a été fixée auparavant. D'après vous, peut-on dire qu'il a le signe démentant que la présidentielle et les législatives auront bien lieu à cette date ?

Je continue à m'inquiéter un peu, il y a beaucoup de questions qui entrent dans les lignes de comptes, il s'agit des questions liées à la logistique, au financement et à la technique pour l'organisation des élections. Mais, la première question ou le point crucial est



lié à la volonté politique. Aujourd'hui, on souhaiterait avoir quand même un signal très fort pour que le régime en place prenne cette date au sérieux pour l'organisation des élections, car cela aussi est parmi le souhait que Mme Halley a exprimé.

4. Nikki Halley a déclaré la publication d'un calendrier électoral longtemps attendu, établir un échéancier très clair pour la transition du pouvoir. Pour elle, est une bonne nouvelle...

Nous faisons les efforts, mais on a besoin quand même d'un engagement très fort du

gouvernement. Il y a aussi des gens qui contribuent à l'Accord du 31 décembre, rapidement après la signature de l'accord, on a vu des indications que le régime n'avait pas du tout l'intention de respecter cette date limite. Alors, aujourd'hui, c'est effectivement un pas en avant. La preuve est qu'on va vers des élections. Il faut rappeler que le président Kabila, dans les années passées, a fait plusieurs tentatives pour consolider son régime au-delà de ses limites constitutionnelles. Mais, il n'a jamais réussi à trouver une solution durable, ni référendum ni troisième mandat. La seule chose qui reste maintenant, c'est le glissement en glissement... Il y a aussi des limites, la population est fâchée, parce que les conditions de vie ne sont pas améliorées.

5. Vous dites que la population est fâchée. Mais les derniers appels à des journées villes mortes ve-

nant de l'opposition ou de la Société civile n'ont pas connu beaucoup de succès. Est-ce qu'il n'y a pas un essoufflement du côté de l'opposition ?

Il y a la capacité de l'opposition et de la Société civile de mobiliser la population. Et je pense que cette capacité est entrain de diminuer. Le mot qu'on entend beaucoup, c'est l'auto-prise en charge de la population. Jusqu'à maintenant l'opposition n'a pas encore convaincu, car elle n'a pas pu mettre en place une structure harmonisée pour ses combats politiques. C'est une question de leadership moral, dit-on. Du vivant de Tshisekedi, il y avait une structure bien structurée pour expliquer à la population leur projet de société.

TIRÉES DE RFI

Ancien expert de l'Union européenne auprès de l'ONU à Kinshasa

***L'Union européenne soutient le calendrier électoral** publié le dimanche 5 novembre par la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Cette institution considère donc que, ce calendrier ouvre « le cycle des élections en RDC ». Concernant les fortes agitations suscitées après la publication du calendrier électoral, l'UE appelle au « dialogue ». A cet effet, « L'Union Européenne travaillera avec les acteurs et ses partenaires, en particuliers les Nations Unies, l'Union Africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe et l'Organisation internationale de la Francophonie, pour contribuer à atteindre cet objectif », indique le communiqué. En outre, l'UE sollicite l'implication de toutes les parties prenantes à la mise en œuvre de ce calendrier. Sur ce, le respect de la constitution et des prescrits contenus dans l'accord du 31 décembre s'avère indispensable pour la tenue de bonnes élections, fait-elle savoir.

*** Au Congrès américain, Fred Bauma demande le soutien des USA** pour éviter que « notre pays ne retombe dans une nouvelle dictature ». Fred Bauma a pris la parole devant le comité des affaires étrangères du Congrès américain, qui a traité, hier jeudi, de la crise politique en RDC. L'occasion pour le militant de la Lucha de demander le soutien des Etats-Unis à la lutte que mène son Mouvement contre les autorités congolaises. « Nous ne cherchons pas la pitié des Etats-Unis. Mais nous avons besoin de votre soutien pour éviter que notre pays ne retombe dans une nouvelle dictature », a argumenté l'activité pro-démocratie. Devant des membres du comité – qui venait de se faire expliquer par le chef de bureau Afrique du département d'Etat, Donald Yamamoto, qu'une transition sans Kabila n'était pas constitutionnelle – Fred Bauma a, tout de même, insisté sur la nécessité de mettre en place une transition « citoyenne ». « Continuer à faire confiance à Joseph Kabila, ce serait commettre une erreur », a prévenu M. Bauma, en redoutant la violence qui caractérise, selon lui, le régime en place à Kinshasa, et qui risque de continuer si le président actuel demeurait en poste. « Moi-même le j'ai expérimenté », a rappelé l'intervenant, en faisant allusion à son arrestation puis son incarcération pendant de longs mois avant sa libération en 2016. Pour lui, les droits de l'homme sont bafoués au quotidien dans le pays, en témoigne le dernier rapport de l'ONG Journaliste en Danger, a-t-il souligné. Des raisons qui poussent Fred Bauma à croire qu'avec Joseph Kabila à la tête du pays, rien ne changera. Il a lancé un vibrant appel au respect de l'accord de la Saint-Sylvestre.

Projet de loi sur la réforme des ASBL : les activistes de la Société civile montent au créneau

Les associations de la société civile projettent des actions pour contrer le vote au Parlement du projet de loi sur la réforme des ASBL, jugé liberticide.

LP

Les associations de la société civile voient d'un mauvais œil le projet de loi sur la réforme des associations sans but lucratif en République démocratique du Congo. Ce texte présenté par le ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba à l'Assemblée nationale, a été déclaré « recevable » et transmis à la commission PAJ.

Jugeant « liberticide » ce projet de loi, certains activistes de la Société civile compte mener des actions pour faire échec à cette démarche qui, selon eux, ne vise qu'à réduire la liberté des associations.

Pour le ministre de la Justice, la réforme de cette loi est une nécessité pour lutter contre « la prolifération des ASBL en RDC ». Le ministre avait fait état de plus de 14 000 ASBL non confessionnelles et plus de 11 000 églises de droit congolais, plus de 300 établissements et 1073 ASBL étrangers établis dans le pays.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que l'existence de plus de 25 000 associations de droit congolais et 1073 étrangères est à la base de multiples



Le ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba

problèmes en RDC. Le ministre a, en outre, déploré qu'il soit obligé, en vertu de la loi actuelle, d'accorder automatiquement la personnalité juridique à une association, une fois que le délai de six mois est passé après dépôt d'un dossier de reconnaissance juridique. Ce qui entraîne, selon lui, la prolifération des ASBL.

Toutefois, à l'Assemblée nationale, ce projet de loi n'a pas fait l'unanimité. Il ya des élus qui avaient estimé que le texte présenté porte atteinte à la liberté d'association. Le député Henry Thomas Lokondo avait d'ailleurs, lui, préféré que la loi en vi-

gueur reste en lieu et place de ce nouveau projet de loi qu'il qualifie de « répressif ».

Du côté des confessions religieuses, l'on proteste également par le fait qu'en RDC la loi sur la religion n'existe pas, comme dans d'autres pays, mais l'Etat Congolais considère et associe les confessions religieuses à des associations sans But Lucratif, ce qui n'est pas le cas, du fait qu'une ONG est une ASBL, mais une ASBL n'est pas une Eglise ou une mosquée, par exemple, tout comme une fondation individuelle et un mouvement citoyen.

Coopération sécuritaire

Le ministre de l'Intérieur du Congo-Brazzaville en visite de travail à Kinshasa

P.M.

Kinshasa et Brazzaville s'activent dans leur engagement à renforcer la coopération sécuritaire.

C'est dans ce cadre que le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur et Sécurité, Ramazani Shadary, a accueilli hier jeudi 9 novembre au Beach Ngobila, son homologue du Congo Brazzaville.

Zéphirin Mbulu, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation est à Kinshasa pour une visite de travail. « Je suis venu voir mes frères. Entre nos deux pays, nous devons toujours travailler la main dans la main. Ce sont deux pays frères qui ont la même mentalité, la même tradition. C'est pourquoi pour le besoin de nos deux pays, nous devons échanger régulièrement. Donc, je suis venu pour une visite de travail », a-t-il déclaré à la presse.

Pour rappel le chef de l'Etat de la RDC, Joseph Kabila, s'était entretenu au mois de septembre dernier à Brazzaville avec son homologue Denis Sassou Nguesso. Les deux chefs d'Etats avaient reconnu la nécessité d'une coopération accrue pour lutter notamment contre le terrorisme et l'insécurité transfrontalière.

Comme des sociétés humaine-ment organisées, le Congo et la RDC



ont constamment besoin d'une défense et d'une sécurité efficaces pour garantir leur développement. D'où, la nécessité de se pencher sur la coopération en matière de sécurité le long des frontières communes et sur la circulation des personnes et des biens. Ramazani Shadary et Zéphirin Mbulu s'échangent ainsi d'informations et d'expériences pour garantir la paix et la sécurité dans leurs Etats respectifs par, notamment, le maintien de l'or-

dre public et la facilitation de la circulation des personnes et de leurs biens.

Déjà entre les deux pays, les contacts de travail entre les différents services spécialisés sont permanents. Kinshasa et Brazzaville partagent plusieurs autres questions d'intérêts communs que les autorités de deux pays œuvrent davantage pour préserver les liens de consanguinité et pour consolider les rapports socioculturels, économiques et de bon voisinage.

Lac Tanganyika : 600 millions \$ de la Banque mondiale pour les infrastructures de transport

C'est un projet de développement intégré des infrastructures de transport autour des quatre pays qui entourent le lac Tanganyika. Ce financement devra permettre l'amélioration des ports de Bujumbura (Burundi), de Kigoma (nord-ouest de la Tanzanie), de Mpulungu (nord de la Zambie), à l'achat de bateaux sophistiqués, à la protection de la biodiversité du lac Tanganyika ainsi qu'à la construction du chemin de fer Dar es Salaam-Kigoma. Visiblement, la RDC est marginalisée dans ce projet. Kinshasa devra capitaliser les infrastructures construites dans les trois autres pays pour faciliter l'exportation de ses produits et booster son commerce extérieur.

La Banque mondiale va dégager un montant de 600 millions \$ en vue de financer un important projet visant à améliorer les infrastructures de transport sur le Lac Tanganyika en Afrique de l'Est, a déclaré Libérat Mpfumukeko, Secrétaire général de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est (CAE).

C'était à l'occasion d'une réunion des représentants de quatre pays riverains du lac Tanganyika, à savoir le Burundi, la Tanzanie, la République démocratique du Congo et la Zambie, tenue à Bujumbura les 2 et 3 novembre 2017.

Cette rencontre, à laquelle ont également participé des représentants de la Banque mondiale, avait pour objectif de plancher sur ce vaste projet : le Lac Tanganyika, plus vaste que la Belgique, fait 673 km de long. 50 millions de personnes vivent sur ses rives.

« Cet argent va contribuer à l'amélioration des ports de Bujumbura, de Kigoma (nord-ouest de la Tanza-



nie), de Mpulungu (nord de la Zambie), à l'achat de bateaux sophistiqués, à la protection de la biodiversité du lac Tanganyika ainsi qu'à la construction du chemin de fer Dar es Salaam-Kigoma », a précisé M. Mpfumukeko.

Ce projet de développement intégré des infrastructures de transport autour du lac Tanganyika est d'une importance cruciale pour les pays de la région. Ceci, dans la mesure où il permettra de faciliter le commerce en Afrique de l'Est et en Afrique centrale et offrira une route alternative à la mer pour le Burundi, la Tanzanie, la Zambie et la République démocratique du Congo.

En effet, les itinéraires alternatifs de transport de marchandises à

partir des ports verront une réduction du coût et du temps de transport des marchandises dans la région et, par voie de conséquence, une baisse des prix à la consommation. « Le transport ferroviaire depuis Dar-Es-Salam jusqu'à Kigoma et le transport du cargo de Kigoma à Bujumbura permettra la réduction du prix du transport d'environ 40% » a fait remarquer Libérat Mpfumukeko.

À noter que le port de Dar es-Salaam reçoit annuellement trois millions de tonnes de marchandises de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est. Mais la quantité devrait augmenter après la construction du nouveau chemin de fer Dar Es Salam-Kigoma.

AGENCE ECOFIN/LP

8ème édition de l'Initiative sur le commerce à Lubumbashi

Les investisseurs sud-africains palpent du doigt les opportunités d'affaires en RDC

Une délégation de dix membres du gouvernement conduite par le ministre d'Etat, ministre de l'Economie nationale, Joseph Kapika, participe à la 8ème édition du Forum sur l'investissement et le commerce, tenue hier jeudi 9 novembre 2017, à Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga.

L'objectif était de tisser des liens économiques solides entre les deux pays dans divers domaines, notamment l'agriculture et l'agro-industrie, les mines, l'énergie et les biens d'équipement, la construction, les infrastructures et les technologies de l'information et de la communication, ainsi que les produits et équipements médicaux, pharmaceutiques, cosmétiques et chimiques. Les activités prévues dans le cadre de l'ICI comprennent notam-

ment un séminaire d'entreprise, des tables rondes, des visites de sites et des réunions business to business.

Le ministre d'Etat au Commerce extérieur, le ministre des Mines, des ITPR, de l'Industrie, de l'Energie et Ressources hydrauliques, des PME, de l'Agriculture, du Développement rural ainsi que celui des PTNTIC font partie de cette délégation. Il était question, pour chaque membre de la délégation de présenter succinctement, en présence des investisseurs sud-africains œuvrant dans divers secteurs, les opportunités d'affaires qui s'offrent à eux en investissant dans tel ou tel autre domaine.

Joseph Kapika a renseigné que les Sud-africains ont déjà investi en RDC, à travers ces genres de rencontres, 1.200.000.000 \$. Selon lui,

c'est un message fort envers ceux qui estiment que le climat des affaires en RDC se porte mal. Raison pour laquelle, a-t-il poursuivi, le gouvernement est déterminé à faire de la RDC un pays attractif pour les investisseurs et à recadrer les relations d'affaires avec les partenaires stratégiques comme l'Afrique du Sud afin de relancer l'économie du pays. Il a estimé que la présence des entrepreneurs sud-africains en RDC constitue « un signal fort de l'intensification des échanges commerciaux entre les pays pour un partenariat gagnant-gagnant ».

Cette 8ème édition est placée sous le thème : « le partenariat dans le développement des chaînes de valeurs de l'industrie ».

LP

Un groupe d'experts travaillent sur l'actualisation des lois anticorruption

Une vingtaine d'experts sont réunis en atelier à Kinshasa, du 7 au 9 novembre 2017, pour actualiser quatre projets de lois anticorruption avant qu'ils ne soient soumis au gouvernement, puis au Parlement. Il s'agit du projet de loi portant prévention et répression de la corruption, du projet de loi portant protection des dénonciateurs, témoins, experts et victimes de la corruption, du projet de loi portant régime de déclaration de patrimoine et du projet de loi portant et complétant le Décret-loi n°017/2002 du 03 octobre 2002 portant Code de conduite de l'agent public de l'Etat. Le directeur général de l'OSCEP, le Pr Saint Augustin Mwendambali a, à l'ouverture des travaux mardi, expliqué le contexte dans lequel cet atelier est organisé. Il a rappelé que la RDC, dans le souci d'adapter la législation interne aux instruments juridiques internationaux, régionaux et sous régionaux de lutte contre la corruption auxquels elle a adhéré, avait organisé en décembre 2009 le premier forum national sur la lutte contre la corruption. Cet atelier réunit 23 experts dont des conseillers à la Présidence de la République, des députés, un conseiller du Premier ministre, des conseillers des ministres d'Etat à la Justice et à la Fonction publique, des professeurs et assistants de la faculté de droit de l'Université de Kinshasa, un magistrat, le coordonnateur de la cellule de lutte contre l'impunité du ministère de la Justice et des experts de l'OSCEP.

RDC/Mines : la production de cuivre augmente de 9,3% de janvier à Septembre

La production de cuivre en République Démocratique du Congo (RDC) a augmenté de 9,3% au cours des neuf premiers mois de l'an 2017, a appris mardi l'ACP, d'une source proche de la Banque Centrale du Congo (BCC). Selon la source, le pays a produit 8.331.000 tonnes du métal rouge et 59.000 tonnes de cobalt, soit 18%, au cours de la même période. La production de l'or quant à elle, a été de 23.000 Kg, soit 5,7%. Cette augmentation de la production, souligne-t-elle, devrait aider la RDC, en particulier, et les pays de l'Afrique centrale, en général, à atténuer les perspectives négatives prévues pour leurs économies. La RDC est classée premier pays producteur de cuivre en Afrique et plus grand producteur de cobalt au monde, rappelle-t-on.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Les journalistes informés sur leurs droits et devoirs en période électorale

Durant trois jours, soit du 7 au 9 novembre 2017, dans la capitale cuprifère, environ vingt-cinq journalistes ont été soumis à un atelier de mise à niveau. C'est sous le thème : « Droits et devoirs des médias en période électorale » que le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme, BCNUDH, en collaboration avec la section de la Communication stratégique et de l'information publique de la MONUSCO/Lubumbashi, a organisé cet atelier de trois jours, dans la province du Haut-Katanga. Plusieurs thèmes ont été abordés au cours de la séance du premier jour, à savoir : « le cadre juridique des élections en RDC » ; thème exposé par le secrétaire exécutif provincial de la CENI Haut-Katanga ; « Explications des deux piliers de la résolution 2348 : protection des civils et l'appui de l'accord du 31 décembre, par la PIO/Lubumbashi ; et la problématique de la sécurité du journaliste dans le contexte électoral, par l'Institut de recherche en droits humains ». En ce qui concerne la journée du mercredi 8 novembre, les journalistes ont été éduqués sur d'autres questions essentielles relatives à la répression des délits de presse en droit congolais.

Un naufrage sur le lac Tanganyika fait neuf morts et trois disparus

Neuf personnes sont mortes et trois autres portées disparues, dans un naufrage d'une embarcation mercredi 8 novembre matin sur le lac Tanganyika, selon un agent du commissariat fluvial et lacustre de la province, qui faisait partie de l'équipe dépêchée sur le lieu de l'accident. Il a indiqué que vingt rescapés ont été enregistrés. Le MB/Posho ya Batoto, une embarcation d'à peu près 10 tonnes a chaviré mercredi à la mi-journée au large de la localité Rugumba, située à une vingtaine de kilomètres de Kalemie. L'embarcation en partance vers la localité riveraine de Wimbi a été surprise par une forte tempête. D'après cet agent du commissaire fluvial et lacustre, toutes les personnes décédées sont des enfants. Huit étaient âgés d'un à 2 ans et un autre avait 4 ans. Repêchés de l'eau, ces enfants ont été réanimés dans un centre de santé de la localité Kansambondo. Sans succès. Trois autres enfants enregistrés dans le manifeste manquent toujours à l'appel. Quant aux adultes, le manifeste a enregistré 23 personnes. Mais trois d'entre eux n'auraient pas embarqué. Les vingt autres seraient sortis sains et saufs de l'accident.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Lutte antitabac : la loi sur la santé publique doit se conformer à la Convention-cadre de l'OMS

La loi sur la santé publique en RDC doit répondre aux exigences de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Tel est le point de vue du professeur Patrick Bakengela.

LUDI CARDOSO

Le projet de loi sur la santé publique sous examen au Parlement continue de susciter des réactions dans l'arène scientifique. La dernière en date est celle du prof. Patrick Bakengela Shamba de l'Université protestante au Congo (UCC). Dans une interview accordée hier jeudi 9 novembre à la presse, il a tiré la sonnette d'alarme bien à propos.

De son avis, le projet de loi relatif à la santé publique sous examen au Parlement doit répondre aux exigences de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la lutte antitabac. « La République démocratique du Congo a ratifié cette convention-cadre de l'OMS ; elle a donc le devoir d'honorer ses engagements pour qu'elle soit respectée sur l'échiquier international », a argué le prof. Patrick Bakengela Shamba. Du fil en aiguille, il a rappelé que les exigences de cette Convention-cadre de l'OMS que la loi congolaise doit respecter, interdit toute activité de parrainage des industries du tabac, notamment l'octroi des bourses d'étude et la publicité à travers des messages audiovisuels ou tout autre support (parasol, kiosque,



t-shirt,...) portant la marque de la cigarette.

M. Patrick Bakengela a aussi noté que les pays membres de l'OMS doivent créer les espaces non-fumeurs conformément à l'article 8 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Car « il est strictement interdit de fumer notamment sur les places publiques de peur que celui qui fume (Ndlr : une cigarette) contamine la personne qui ne fume pas et même les zones fumeurs ne doivent pas être autorisées au risque de leur multiplication à géante échelle », a-t-il déclaré avant d'évoquer la question de la taxation que le gouvernement congolais doit imposer aux industries du tabac. Pour le prof. Patrick, l'adoption de la taxation spécifique relève de l'Exécutif national. « La taxation spécifique consiste à prélever la taxe par unité, c'est-à-dire, par tige de cigarette ou par paquet

par exemple et cela permet à l'Etat de maximiser les recettes au lieu de la taxation ad valorem qui consiste pour l'entreprise de tabac à déclarer une valeur globale du produit sur laquelle l'Etat va prélever la taxe », a-t-il expliqué. Et de renchérir : « Cela constitue un manque à gagner (Ndlr : pour l'Etat congolais) car la valeur déclarée par l'entreprise n'est toujours pas exacte ».

Selon lui, les industries du tabac ne doivent pas être associées dans l'élaboration de politique de santé publique. Car « leurs intérêts sont contradictoires à la santé de la population et l'Etat ne doit pas les subventionner », a martelé le Prof. Bakengela, détenteur en 2016 du prix de la Directrice de l'OMS au niveau de l'Afrique. Ce, pour avoir fait avancer la lutte antitabac en RDC en adoptant une loi y afférente au sein d'une structure tripartite qui réunit le ministère de la Santé publique, l'OMS et quelques organisations de la Société civile.

La Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac est le premier traité négocié sous les auspices de l'Organisation mondiale de la Santé. Elle a été élaborée à la suite de la mondialisation de l'épidémie de tabagisme. La propagation de cette épidémie est facilitée par un ensemble de facteurs complexes ayant des effets transfrontaliers, notamment la libéralisation des échanges commerciaux et les investissements étrangers directs.

Protection de l'enfant : environ 94 mineurs victimes de violations graves de leurs droits

LUCIE NGUSI M.

Les rapports de la section Protection de l'enfant de la MONUSCO révèlent que environ 94 enfants dont 74 garçons ont été victimes de violations graves de leurs droits fondamentaux durant les deux dernières semaines dans les provinces des Kasai et dans l'est du pays. En effet, ces violations sont attribuables à la milice Kamuina Nsapu et aux autres groupes armés, à savoir Mayi-Mayi Mazembe, NDC Rénové, FDLR, Rahiya Mutomboki, Mayi-Mayi Charles, ADF, APCLS, Nyatura, FRPI, Pareco, ainsi que des agents des services de défense et de sécurité. La grande majorité de ces violations a été perpétrée par la milice Kamuina Nsapu et les Mayi-Mayi Mazembe.

Plus de la moitié des violations commises contre les enfants sont des cas de recrutement et d'utilisation commis par les groupes armés et la milice Kamuina Nsapu. Parallèlement aux cas vérifiés de recrutement et d'utilisation d'enfants, la MONUSCO a été informée d'au moins 269 allégations de cet ordre, perpétrées par Kamuina Nsapu durant le premier semestre de 2017 dans la région du Kasai.

Les autres violations graves des

droits de l'enfant concernent les violences sexuelles (13 filles victimes), meurtres 7 garçons ; mutilations (4 garçons), enlèvements (huit garçons et cinq filles victimes), attaques contre 8 écoles et un hôpital.

À Bukavu, la section Protection de l'enfant a facilité une réunion du Groupe de Travail Technique Conjoint provincial sur les enfants et les conflits armés regroupant 25 acteurs étatiques et non-étatiques, y compris le nouveau ministre provincial de la Justice.

Le retrait des FARDC de la liste noire de l'ONU pour le recrutement d'enfants lors de conflits armés figurerait parmi les sujets couverts par l'agenda de la rencontre et a été vivement salué par l'assistance. Par ailleurs, une attention particulière a été portée sur le besoin urgent de renforcer les moyens et les actions pour la lutte contre les violences sexuelles commises par les acteurs étatiques, dans l'option d'obtenir le retrait des FARDC de la liste de l'ONU pour les violences sexuelles.

À Tshikapa, par ailleurs, un exercice de vérification de l'âge de nouvelles recrues à la carrière militaire a été mené par les Forces armées congolaises et des membres de l'équipe spéciale des Nations Unies

pour les enfants et les conflits armés en RDC. Il faut souligner que cette coopération vise à prévenir le recrutement de personnes n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans au sein des FARDC.

Concernant la province de l'Ituri, précisément à Bunia, la MONUSCO continue de soutenir des enfants ex-associés à des groupes armés et des survivants des violences sexuelles durant leur réintégration socio-économique à travers un projet de réduction de la violence communautaire (CVR : Community Violence Reduction) qui permet à ces enfants de se lancer sur le marché de création de savon artisanal.

À Goma, la section Protection de l'enfant, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH), la cellule d'appui aux poursuites judiciaires, American Bar Association et Avocat Sans Frontières continuent de travailler ensemble pour réunir les faits constituant le dossier. Les principaux objectifs de cette collaboration est de veiller à ce que la justice soit effectivement rendue dans les cas de violations des droits de l'enfant commis par le prévenu Cheka, ancien chef de groupe armé Mayi-Mayi, qui se trouve présentement en état d'arrestation.

Projet « Batela Mwana »

Protection de l'enfant : la RDC s'inspire des expériences marocaine et ivoirienne

Le Bureau international des droits des enfants (IBCR) appuie le renforcement du système de protection de l'enfant en RDC, en collaborant plus étroitement avec la police, le personnel de justice et les travailleurs sociaux.

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

Dans le cadre du projet « Batela Mwana », financé par Affaires mondiales Canada, le Bureau international des droits des enfants (IBCR) a organisé du 6 au 7 novembre 2017 à l'hôtel Sultani de Gombe un atelier de restitution des voyages d'échanges au Maroc et en Côte d'Ivoire entre les professionnels des secteurs de police, justice et travail social.

Cette activité a été rehaussée de la présence du représentant du ministre des Affaires sociales, M. Flory Mutiri. Il y a eu aussi M. Nicolas Simard, ambassadeur du Canada en République démocratique du Congo, sans oublier des responsables de la Police nationale congolaise, du ministère de la Justice et des travailleurs sociaux.

Dans son mot d'ouverture, M. Serge Bouopda Guechou, chef de Projet de l'IBCR, a fait une brève présentation de cette structure qui est une organisation internationale non gouvernementale créée en 1994, et établie au Canada. Celle-ci a pour mission de contribuer au respect et à la promotion des droits de l'enfant, conformément aux exigences prescrits

par la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), adoptée par les Nations unies en 1989 et par ses protocoles facultatifs.

Quant au projet « Batela Mwana » qui est financé par Affaires mondiales Canada, il s'étend sur cinq ans (2015-2020). Il est placé sous la tutelle du Ministère des Affaires sociales, en coordination avec le Ministère de la Justice, et le Ministère de l'Intérieur et Sécurité.

Justifiant cet atelier de restitution, M. Serge Bouopda Guechou a déclaré que ceci fait suite à la réalisation effective de deux voyages d'échanges qui se sont tenus du 25 septembre au 4 octobre 2017 au Maroc, et du 17 au 28 octobre 2017 en Côte-d'Ivoire.

Au total, treize membres du Groupe de travail multisectoriel ont pris part à ces voyages avec comme but de s'informer et de capter toutes les avancées qui y existent en matière de protection de l'enfant, afin de s'en approprier pour contribuer à faire avancer les processus et mécanismes congolais en la matière.

Pour sa part, l'ambassadeur du Canada a relevé que la situation de l'enfant en RDC n'est pas radieuse. Quant au projet « Batela Mwana », il a réalisé depuis deux ans une série d'activités qui ont réussi à éveiller l'intérêt des partenaires. Pour lui, maintenant que les bases se solidifient, il est temps de mettre des bases solides. Il a souligné : « *Nous avons plein d'espoirs que ce projet va permettre aux professionnels de développer leurs*

compétences ».

APPLIQUER LES BONNES PRATIQUES D'AILLEURS

De son côté, le directeur de cabinet adjoint du ministre des Affaires sociales a exprimé, au nom du ministre, sa profonde gratitude à l'endroit de l'Ambassade du Canada à cause de son engagement pour le bien-être de l'enfant congolais. Il a dit que cette cérémonie allait contribuer à la rénovation du système de protection de l'enfant congolais ; et que son ministère restait disposé à répondre positivement à toutes les préoccupations des participants.

Le succédant, M. Hilaire Kalume, représentant du Groupe multisectoriel du projet « Batela Mwana », a fait remarquer que ce projet est doté des organes multisectoriels, entre autres le comité de pilotage, et qu'il a pour but le renforcement du système de protection de l'enfant sur tout le territoire congolais.

Enfin, les professionnels des secteurs de la police, du ministère de la Justice et du travail social qui étaient au Maroc et en Côte d'Ivoire se sont succédés au micro pour annoncer les bonnes pratiques découvertes dans ces deux pays, et que devra faire siennes l'Etat congolais.

C'est ainsi qu'à titre de recommandations, un professionnel du secteur de la justice, le magistrat Hilaire Ngoie, président du tribunal pour enfants, a parlé de la possibilité de permettre aux juges pour enfants de sié-

ger avec deux assesseurs, de la création d'un cadre de rencontre entre les juges pour enfants et les parents des enfants en conflit avec la loi.

Dans le secteur de la police, l'intervenant a parmi les bonnes pratiques, parlé de la formation des policiers à tous les niveaux. Il a aussi recommandé la conception des modules de formation de base et la formation continue des policiers par compétences. Il a aussi recommandé la création d'une académie de police et une école de formation dans chaque province. Et aussi, l'installation d'une base de données statistiques de toutes les catégories d'enfants.

Au volet social, M. Kalume a fait siennes les recommandations faites par la justice et la police. Néanmoins, il a relevé que les ministères qui s'occupent de la protection de l'enfant n'ont pas des documents de politique nationale.

Pour sa part, il a recommandé la réhabilitation des centres de promotion sociale et la formation des travailleurs sociaux, et l'élaboration d'un mode opératoire pour le travail social.

Avant de déclarer clos cet atelier de restitution, le ministre des Affaires sociales a, à travers son représentant, promis d'œuvrer ensemble pour améliorer les conditions de prise en charge de l'enfant.

Il a rassuré que le gouvernement prendra en compte toutes les recommandations. Il a fini par dire qu'en RDC, beaucoup d'efforts sont fournis pour que les enfants puissent jouir de leurs droits.

RSF apporte son soutien à JED après les accusations du ministre Lambert Mende

Après la publication le 2 novembre du rapport annuel de Journaliste en Danger, le ministre de la Communication et des Médias congolais, Lambert Mende, a tenu des propos menaçants à l'encontre de cette organisation partenaire de Reporters sans frontières (RSF). Dans une lettre ouverte adressée au ministre, RSF apporte son soutien à JED et demande au ministre de protéger les journalistes et de mettre un terme à l'impunité de ceux qui commettent des crimes contre eux. Pour rappel, depuis le 29 mai 2017, Lambert Mendé est sur la liste des personnes sanctionnées par l'Union européenne pour sa « politique répressive menée envers les médias en RDC ». Voici ci-dessous la lettre adressée au ministre.

Monsieur le Ministre,

Reporters sans frontières, organisation internationale de défense de la liberté de l'information, exprime son inquiétude après les critiques que vous avez émises, le 3 novembre, à l'encontre de l'organisation congolaise

de défense de la liberté de la presse, Journaliste en Danger (JED).

Lors de votre allocution, vous avez remis en cause la crédibilité de leur rapport annuel sorti la veille et accusé l'organisation de faire de « l'activisme politique ». Par ailleurs, vous avez laissé entendre que les membres de l'organisation pourraient être arrêtés.

Nous apportons notre soutien plein et entier à JED et à ses publications. Nous rappelons que l'organisation a compilé, avec la plus grande rigueur, les recherches effectuées et publiées tout au long de l'année par ses équipes. Dans ce rapport, diffusé lors de la journée mondiale de lutte contre l'impunité des crimes commis contre les journalistes, l'organisation note notamment une recrudescence de près de 40% des attaques contre les journalistes menées par les différentes autorités publiques de la RDC. La République démocratique du Congo a enregistré une chute de 10 places dans le Classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières entre 2013 et



2017. Elle est aujourd'hui 152ème sur 180 pays.

Nous comprenons que ces statistiques puissent vous faire réagir et nous espérons que face à ce sinistre bilan, vos équipes mettront tout en œuvre pour trouver et punir les auteurs responsables de ces actes, qui sont à plus de 80% commis par des autorités militaires, policières ou administratives. Nous vous demandons également de protéger davantage les journalistes, qui ne sauraient être victimes d'exactions, au prétexte que leurs publications déplaisent aux auto-

rités locales et nationales.

Les accusations que vous avez portées à l'encontre d'une organisation importante de la société civile congolaise sont préoccupantes et génèrent un climat de menaces à l'encontre des équipes de JED qui doivent pouvoir travailler librement. Depuis votre intervention, JED a reçu plusieurs « mises en garde » et appels à la prudence de la part de personnes soi-disant bien intentionnées. En tant que ministre de l'Information et de la Communication, il en est de votre responsabilité de donner l'exemple et de ne pas légitimer la violence à l'égard de la presse.

Nous vous demandons donc de veiller à la sécurité des équipes de JED, dont le travail est salué par de nombreuses organisations internationales et des médias à travers le monde.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, ma considération distinguée.

PARIS, LE 7 NOVEMBRE 2017

CHRISTOPHE DELOIRE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Bassin du Congo

WWF publie une étude sur l'exploitation minière et la conservation de la biodiversité

L'étude fournit des données précises et des outils aux parties prenantes et décideurs qui ont besoin d'informations appropriées sur les zones minières et forestières dans le Bassin du Congo. Elle fournit aussi des propositions concrètes pour limiter les risques de l'exploitation minière sur la biodiversité.

SAINT AUGUSTIN K.

Le bureau régional du WWF pour l'Afrique centrale a rendu publique, le mercredi 1^{er} novembre 2017, une étude menée dans quatre pays de la sous-région (Cameroun, Gabon, Congo/Brazzaville et République démocratique du Congo) sur l'exploitation minière et la conservation de la biodiversité dans le Bassin du Congo.

Cette étude commissionnée par le WWF fait ressortir les liens entre l'exploitation minière et la biodiversité dans le Bassin du Congo. Elle analyse la situation actuelle et formule des recommandations sur le secteur minier dans les forêts du Bassin du Congo afin d'éviter que le développement du secteur minier ne mette en péril les habitats forestiers, la biodiversité et les écosystèmes et affecte négativement les communautés qui dépendent largement des ressources forestières.

Les différentes thématiques



(huile de palme durable, lutte contre le braconnage, gestion des zones protégées, gouvernance et responsabilités des marchés, etc.) sur lesquelles le WWF travaille dans le Bassin du Congo représentent une opportunité pour construire des modèles innovants avec les différentes parties prenantes. Le WWF est persuadé qu'une partie importante des services environnementaux de la zone forestière pourrait être maintenue si les outils de guidage appropriés étaient fournis aux décideurs.

Bien que l'exploitation minière contribue de manière significative au

développement économique dans la sous-région, un certain nombre de facteurs dont notamment l'absence de cadre politique solide, de non-conformité et la faible ou le manque d'application des normes environnementales, pourraient conduire à un impact négatif un développement non durable, assorti de conflits liés à l'utilisation des terres, à des impacts environnementaux néfastes, une perte de la biodiversité, aux changements des paysages et à des avantages inappropriés pour les communautés locales.

Cette étude fournit des données

précises et des outils aux parties prenantes et décideurs qui ont besoin d'informations appropriées sur les zones minières et forestières dans le Bassin du Congo. Elle fournit aussi des propositions concrètes pour limiter les risques de l'exploitation minière sur la biodiversité.

Tout récemment, dans sa nouvelle approche globale, le WWF a décidé d'orienter ses efforts mondiaux et locaux sur six objectifs (l'eau douce; les espaces marins; la forêt; la faune sauvage; l'agriculture; le climat et énergie) et trois thématiques transversales : la gouvernance, les marchés et les finances internationales. Plus que tout autre secteur, le secteur minier est celui pour lequel ces trois thématiques transversales sont les plus indiquées pour apporter le changement dont nos sociétés ont besoin, sur base d'une croissance durable et inclusive.

Pour Marc Languy, directeur du WWF pour l'Afrique centrale, « cette étude est un outil important pour tous les acteurs présents dans le domaine de l'environnement dans le Bassin du Congo. Le WWF invite donc à analyser ses conclusions et à le rejoindre dans la promotion de la conservation des services rendus de la biodiversité et des écosystèmes dans le Bassin du Congo ».

AVIS A MANIFESTATION

Recrutement d'un consultant en infrastructure pour l'appui aux activités dans le cadre du Projet de Professionnalisation de la Police pour la Population et la Paix

Pays : République Démocratique du Congo (RDC)

Organisation : Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) RDC

Bénéficiaire : Police Nationale Congolaise (PNC) (Ministère de l'Intérieur et Sécurité RDC)

Titre du Projet : Projet de Professionnalisation de la Police pour la Population et la Paix (P4P)

Durée du contrat : De décembre 2017 au mars 2018

1. Contexte et Justification

Créée en 1997, suite à l'effondrement des Forces Armées Zaïroises, de la Gendarmerie Nationale et de la Garde Civile, la PNC était composée d'ex-militaires, d'ex-gendarmes et d'ex-gardes civils, avant d'y incorporer des jeunes intellectuels, des veuves et des orphelins militaires. Plus tard, après l'Accord de Sun City (2002) et l'Accord de Paix de Goma (2009), les forces policières ainsi que des ex-combattants des ex-groupes armés y ont également été incorporés. Raison pour laquelle cette force policière atypique comprenait des personnes d'origines disparates (militaire, retraités, orphelins, veuves, ex-milices, etc.) de formations inégales si pas inexistantes, parfois inaptes ou analphabètes.

Pour faire, face à une telle situation, le gouvernement a débuté le processus de la réforme de la PNC en visant à faire de la PNC «une Police républicaine, unifiée, efficace, civile, apolitique et professionnelle, susceptible de fonctionner véritablement au-delà de toute conjoncture et soubresaut politiques» (Loi organique n°11/013 du 11 août 2011). Un Comité de Suivi de la Réforme de la Police (CSRFP) a été mis en place en 2007, ce qui a conduit à l'élaboration du Plan d'Action Quinquennal (PAQ) 2012-2016, adopté par le gouvernement en avril 2013. Ce Plan définit les axes déterminant les orientations fondamentales de la réforme de la PNC, parmi lesquels la formation est identifiée comme «un volet capital de la réforme» (PAQ, p.8).

Dans ce contexte, le gouvernement de la RDC a formulé une requête, auprès du gouvernement du Japon, pour le renforcement de capacité de la PNC dans le volet formation. En réponse à cette requête, le Projet de Professionnalisation de la Police pour la Population et la Paix (P4P) a été formulé en mars 2015 dont l'objectif spécifique est d'établir un système durable d'organisation des formations. Pour atteindre cet objectif, il est prévu que des réhabilitations ou des constructions des écoles de police en RDC soient exécutées durant la période de mise en œuvre du Projet.

En effet, le Projet P4P a décidé de recruter un consultant en infrastructure pour lesdites activités.

2. Description de la mission du Consultant en Infrastructure

La mission envisagée dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt consistera à assister le Projet P4P à élaborer un projet commun d'aménagement d'une Ecole de Police au profit de la Police Nationale Congolaise. Ses missions s'articulent comme suivant:

- Fournir des recommandations au Projet dans le domaine d'infrastructure
- Elaborer un plan détaillé des bâtiments et des installations à construire ou réhabiliter ;
- Elaborer les propositions d'avis à manifestation d'intérêt pour les différentes réquisitions nécessaires aux travaux de constructions ou de réhabilitations;
- Toutes les autres tâches demandées par la hiérarchie se rapportant aux travaux.

3. Profil recherché

3.1. Formation et expérience

Le candidat aura un diplôme de deuxième cycle universitaire en bâtiment et travaux publics, en génie civil ou en architecture.

Le candidat aura en outre une expérience avérée d'au moins cinq années dans les domaines de la conception, de la réalisation d'études préalables à la construction et du suivi de travaux de réalisation de bâtiments à usage collectif. Une connaissance complémentaire ou une expérience dans le domaine de l'urbanisme sera un atout.

Le candidat devra également démontrer sa connaissance des procédures d'autorisation de construire et de passation des marchés publics en RDC.

Le Candidat devrait démontrer avoir eu une expérience antérieure de travail sur des projets de constructions ou d'infrastructures financés par les projets de la JICA en RDC.

3.2. Aptitudes complémentaires

La formation et l'expérience telle que décrite ci-dessus sera complétée par les aptitudes suivantes :

- capacité à intervenir en environnements administratifs divers;
- rigueur dans le travail, grande disponibilité, aptitude au travail en équipe et esprit d'initiative développé;
- maîtrise des logiciels de conceptions et de calcul de structures en BA (Autocad, sketch up, robobat, etc.);
- bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, etc.).

4. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit contenir:

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Diplôme et ou certificat se rapportant au poste (Copies)

5. Manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés devront envoyer leur dossier de candidature aux adresses électroniques suivantes **avant 16 heures, le 17 novembre 2017:**

vanessa.jica_p4p@gmail.com

6. Rémunération

La rémunération sera déterminée après approbation du candidat et sur base de négociations entre les deux parties.

7. Durée du contrat

Le contrat est à durée déterminée sur une période d'environ 3,5 mois, et il sera éventuellement renouvelé au cas où un tel besoin se présente.

Tabu Ley et l'appel à « l'esprit de sacrifice de l'élite politique »

Le 30 novembre 2013 mourait en Belgique le célèbre artiste-musicien Tabu Ley. Une année après sa mort, le prof Tshiunza Mbiye lui consacrait une tribune, s'inspirant de l'une des chansons de l'artiste. Le prof Tshiunza était convaincu d'une chose : Tabu Ley ne lègue pas seulement les belles mélodies aux mélomanes qui les réenchangent, il lègue surtout à « l'élite politique congolaise » un testament salvateur à travers la chanson « Congo avenir ». Alors que le pays patauge dans la crise politique, trois ans après, la réflexion du prof Tshiunza a résisté à l'usure du temps. En voici le contenu.

Ce testament jette un regard plus critique sur la manière de gérer les deniers publics par cette élite et l'invite à tirer les leçons de cette gestion pour un « Congo avenir prospère » grâce à l'esprit de sacrifice que cette élite devait désormais incarner.

LA CULTURE HÉDONISTE DE GESTION ET LES LEÇONS À EN TIRER

« Mokolo tosanikani na mosolo yamboka Congo ekoki. Tofungwami miso lelo, tomoni bozoba nionso tosali ». C'est par euphémisme que Tabu Ley parle de « bozoba tosali » alors que c'est cette élite politique mobilisatrice des recettes et ordonnatrice des dépenses publiques qui a trouvé, dans cette marmite commune, de quoi s'adonner à ses dépenses ostentatoires, financées par une accumulation illicite et jubilatoire des deniers publics.

« Cette élite politique » ne voit-elle pas à quoi cette culture de la chasse aux rentes, dénoncée par le professeur Kalonji Ntalaj, a servi ? Cette élite ne voit-elle pas où a mené le pays cette culture de prédation, décrite avec minutie par le professeur Mabi Mulumba, les deux chercheurs étant précédés par Albert O. Hirschman qui, avec son effet de démonstration, avait déjà démontré les effets nocifs de ce type de comportement sur le développement ?

Cette triple culture de cueillette, de prédation et d'accumulation jouissive illicite et ostentatoire avait formaté la mentalité de cette élite, au point de lui faire croire qu'elle devait, quelle que soit la fonction occupée, trouver des occasions de se créer des rentes.

Comme le poisson commence par pourrir par la tête, même la population a fini par accepter que les leurs, œuvrant dans le secteur public, devraient chercher par tous les moyens à puiser dans la caisse publique pour s'enrichir le plus rapidement possible.

La chèvre ne broute-t-elle pas là où elle est attachée ? La culture de la chasse aux rentes, avec l'esprit de la politique de ventre qu'elle crée, selon le mot de J.E. Bayart, ruine l'éco-



nomie productrice des vraies richesses humaines et conduit le peuple au dépérissement.

Il en va de même quand la prédation, l'exploitation vorace des ressources du sol et du sous-sol, source principale des rentes minières, pétrolières et agricoles (à cause de la corruption presque institutionnalisée dans le chef de ceux chargés de mobilisation des recettes) ne fournissent même à l'Etat les moyens indispensables à sa politique d'éducation, de santé par exemple.

Il est illusoire - et l'exemple de la deuxième République est éloquent - de chercher à accumuler des richesses pour soi, pour sa famille et pour sa clientèle politique au détriment du pays et de la population.

L'exemple de la Deuxième République peut être évoqué. Il montre que l'esprit de la politique jouissive et de dilapidation des deniers publics, au profit d'une infinie minorité, ne conduit à rien de glorieux pour le pays, sinon à ce que le Seigneur Rochereau constate, pincement au cœur.

« Congo bokomona pamba ». Oui le Congo « ekoma pamba », suite au comportement hédoniste de cette « élite » qui faisait de la recherche des plaisirs la motivation première de la gestion publique.

Tabu Ley n'a pas fait que s'indigner et dénoncer « le bozoba » de cette élite. Il a aussi proposé ce qu'elle devait faire « Boya kobongisa Congo-avenir »

L'esprit de sacrifice « l'antidote de la culture de cueillette, de prédation et jouissance jubilatoire »

« Po ya kobongisa Congo-ave-

nir, ebongi tosala, ebongi tosala, moto nionso ata mwana », appelle Tabu Ley à toute Congolaise, tout Congolais, fut-il un enfant.

Cet hymne au travail de tous les jours exige le don de soi pour l'intérêt supérieur du pays et de son peuple. Il s'agit en quelque sorte du sacrifice de soi pour que les conditions de vie de la population s'améliorent.

L'esprit de sacrifice peut être la voie qui mènerait à la destruction de l'esprit de la chasse aux rentes, à l'anéantissement de l'esprit de la prédation ainsi qu'au rejet de toutes les habitudes de jouissances ostentatoires au détriment du pays et de la majorité de la population.

Quand on a à cœur la prospérité du pays, sa puissance, l'esprit de sacrifice ne peut autoriser qu'on vole, qu'on pille pour l'appauvrir.

On ne vit pas de la chasse aux rentes sur son dos, on ne se livre pas au jeu destructeur de la prédation du patrimoine minier, artistique. On travaille - comme Tabu Ley l'appelle du fond de son cœur - pour enrichir le Congo, de sorte que « Congo bokomona pamba, lobi bokolula ye »

Se sacrifier, c'est au fait, s'investir, dans une dynamique où l'on travaille non pas pour soi, mais pour son pays. C'est une orientation globale de l'esprit pour créer un type de société où les citoyens mettent les intérêts de « Nous » au-dessus des intérêts de « Je » dirait, le philosophe congolais Tshiamalenge.

C'est l'Ubuntu sud-africain, une vision du travail créateur, auquel invite Tabu Ley et du dépassement de

soi pour l'intérêt du pays et de la communauté.

« Se sacrifier, c'est donc vivre et agir de telle manière que tout ce que je suis, tout ce que j'ai et tout ce que j'espère devenir contribuent à construire un grand avenir pour mon pays, pour ma communauté », écrit le philosophe et théologien congolais Kā Mana à qui je dois l'ossature de cette réflexion.

« Se sacrifier, conclut-il, ce n'est donc pas se dépouiller, mais se dépasser pour la création du bonheur partagé ».

Le Seigneur Ley nous indique enfin une piste à même d'aider le Congo à réaliser ce rêve de devenir un pays enfin recherché. Et il chante : Congo ya bato ya mayele, bana na yo bakobisayo.

LE COMBAT DE DAVID CONTRE GOLIATH

Deux esprits s'affrontent pour la gestion des deniers publics. L'esprit hédoniste caractérise ceux qui tiennent à continuer la chasse aux rentes, à la prédation et à l'accumulation illicite pour des jouissances jubilatoires et ostentatoires.

A ces hédonistes, s'opposent ceux qui ont l'hymne au travail non seulement à la bouche comme Seigneur Ley « ebongito sala, ebongito sala », mais en font un guide journalier pour faire don de soi afin de construire un pays plus beau qu'avant. Mais, ils sont une minorité infime dans un pays qui a été longtemps géré avec cette orientation négative, nocive et destructrice.

C'était la gestion de la captation (la chèvre ne broute-t-elle pas là où elle est attachée), de l'accaparement avec, comme conséquences, la ruine du pays et le dépérissement du peuple.

Cet affrontement a toujours opposé et oppose encore l'élite qui gère l'Etat, les entreprises et les services publics. C'est le combat de David animé par le don de soi, donc par l'esprit de sacrifice pour un travail utile pour le pays et pour la population. En face de David, il y a le Goliath de la dilapidation vaniteuse des deniers publics. Il faut souhaiter la victoire de l'esprit de sacrifice, pour qu'enfin dans ce « Congo, mboka ya ba nkoko » soit éradiquée à jamais la triple culture de chasse aux rentes, de prédation et d'accumulations illicites pour une jouissance jubilatoire.

C'est à l'élite congolaise, toute l'élite, à répondre à l'appel de Tabu Ley. Il en a va de sa crédibilité devant le peuple congolais. 3è Négociations intergouvernementales Germano-Congolaises : l'Allemagne consent à déboursier 51,200 millions d'euros pour sa coopération en RDC.

ÉCRIT PAR PROF TSHIUNZA MBIYE
LE 5 DÉCEMBRE 2014

Burkina Faso : la BOAD débloque 70 millions \$ pour renforcer les infrastructures

La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a débloqué trois enveloppes évaluées à 39,75 milliards de FCFA (70 millions \$), au profit de trois projets prioritaires du Plan national de développement économique et social (PNDES) du Burkina Faso, a-t-on appris de l'agence Xinhua. Ces projets concernent essentiellement le secteur des infrastructures. Il s'agit notamment de l'étude de faisabilité d'un projet de construction de trois barrages et d'aménagement de 600 hectares de terres sur le cours d'eau de la Faga. Le montant de cette enveloppe est de 250 millions de FCFA. Outre cette allocation, 9,5 milliards de FCFA serviront au renforcement du réseau électrique interconnecté. L'objectif vise l'« intégration progressive du réseau national du Burkina dans le Système d'Echanges d'Énergie Électrique de l'Afrique de l'Ouest (EEEOA) pour une meilleure gestion des échanges d'énergie, tant à l'intérieur du pays qu'avec les pays interconnectés de la sous-région ».

L'UE annonce la signature prochaine d'un soutien financier pour le secteur des télécoms en Centrafrique

En ouverture d'un forum des investisseurs qui se déroule à Bangui en République centrafricaine, Samuela Isopi, la représentante de l'Union Européenne a annoncé la finalisation prochaine d'un accord de financement dans la mise en place d'un réseau de fibre optique dans ce pays, en partenariat avec la Banque africaine de développement. Cet engagement viendra concrétiser la participation européenne au plan de redressement de l'économie centrafricaine, mise à rude épreuve par des années d'instabilités socio-politiques. Mme Isopi a par ailleurs fait savoir que le pays, siège de la CEMAC, bénéficiera aussi de la nouvelle assistance, mise en place par l'UE pour couvrir des risques d'investissement.

Une centaine d'investisseurs venus d'Europe, de Russie, d'Amérique, d'Asie, mais aussi de la région africaine (Nigéria et Tchad) participent à cette rencontre, qui se veut le prolongement de celle organisée en novembre 2016 à Bruxelles, au cours de laquelle les bailleurs et investisseurs s'étaient engagés à injecter près de 2 milliards d'euros dans l'économie centrafricaine. La tenue de cet événement s'inscrit également dans le cadre d'un programme avec le FMI présenté comme l'axe majeur du soutien à la reprise de l'économie.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Nigeria : un nouveau budget record de 28 milliards \$ pour l'année 2018

Avec un budget en exécution de 24 milliards \$ en 2017, Abuja ambitionne de collecter 28 milliards usd en 2018. Ce budget doit être approuvé par le parlement au plus tard janvier 2018. La loi financière du Nigeria est en hausse de 18%. Beaucoup d'analystes pensent que Muhammadu Buhari ne sera pas en mesure d'atteindre ses ambitions.

AMK AVEC AGENCE ECOFIN

Le président nigérian, Muhammadu Buhari (photo), a dévoilé, le mardi 7 novembre, un budget record de 8,6 trillions de nairas (28,16 milliards de dollars) pour l'année 2018, devant la chambre basse du parlement. Il s'agit du troisième budget de l'ère Buhari et comme pour les précédents, celui-ci est en hausse, de plus 16%.

Le budget, gestion 2018, a été surtout conçu sur la base d'un taux de change moyen établi à 305 nairas pour un dollar, et une production pétrolière de 2,3 millions de barils par jour, à un prix de 45 dollars le baril. Les dépenses en capitaux devraient atteindre 2,4 trillions de nairas (plus de 7,9 milliards\$).

Pour les analystes, bien que les projets de budget successifs depuis l'avènement de Buhari, soient encore plus ambitieux d'années en années,



leur mise en œuvre connaît beaucoup de couacs, particulièrement, les investissements destinés aux infrastructures. Les objectifs de recettes et de dépenses fixés par Abuja ne sont jamais atteints. Le gouvernement a du mal à collecter les recettes fiscales dans un pays où l'informel fait loi. Une situation qui contribue fortement à l'élargissement du déficit budgétaire. En 2018, le déficit budgétaire devrait passer sous la barre des 2 005 milliards de nairas (6,56 milliards \$), en baisse par rapport aux 2 313 milliards de nairas de l'an dernier.

Pour combler ce gap, le gouvernement compte utiliser les instruments de dette pour mobiliser environ 1,699 trillions de nairas (plus de 5,5 milliards \$). La moitié de ces fonds proviendra de l'endettement extérieur dans un contexte où les coûts de la

dette publique sont très élevés. Pour l'exercice qui pointe à l'horizon, le quart des dépenses budgétaires sera consacré au service de la dette. Le Nigeria table sur une inflation moyenne dans le sillage de 12,4% pour 2018. L'activité économique devrait reprendre de plus bel, grâce à une croissance de 3,5%.

Buhari a fait savoir son désir de faire adopter ce budget au plus tard le 1er janvier, pour éviter les désagréments de l'année 2017 où le projet n'a été voté qu'au beau milieu de l'année. Mais selon les analystes, les probabilités pour que ce délai tienne sont faibles, car le projet doit encore être approuvé par les chambres basse et haute du parlement avant d'être promulgué, ce qui peut prendre encore plusieurs mois. Pour rappel, le budget en exécution est de 24 milliards \$.

Faustin Archange Touadera veut mettre fin aux monopoles qui pèsent sur l'économie centrafricaine

Prenant la parole en ouverture des travaux du forum des investisseurs qu'abrite son pays depuis le 8 novembre 2017, le président Faustin Archange Touadera (photo) de la République centrafricaine a annoncé la fin des monopoles au sein de son économie. « Les options politique et économiques de la République Centrafricaine sont clairement affirmées, notamment la libre concurrence, la suppression de la quasi-totalité des monopoles, et la libéralisation du commerce », a fait savoir le président de la République, sans donner de précisions sur les monopoles dont il était question.

Le professeur Touadera devenu le Président de ce pays d'Afrique subsaharienne à l'issue d'élections très sensibles, s'est désormais tourné vers le relèvement de la situation économique. Une ambition pour laquelle il estime que le secteur privé a un rôle essentiel à jouer. Mais il souhaite que cette implication des investisseurs, s'opère dans le cadre du respect du droit. « Notre ambition est le développement d'une économie compétitive. A cet effet le gouvernement est en train de prendre plusieurs mesures pour rendre le climat des affaires attrayant » a-t-il déclaré.

Parmi ces mesures on retrouve le libre accès pour tous et la transpa-

rence dans la passation des marchés publics, ainsi que la possibilité pour les investisseurs de recourir à l'arbitrage international en cas de survenance de désaccords. Ce discours a été suivi par une centaine d'investisseurs venus des USA, d'Europe, de Russie, d'Asie, mais aussi de la sous-région (Nigéria et Tchad), curieux d'en savoir plus sur les opportunités du pays.

Même si des poches d'insécurité subsistent, la reprise de l'économie se fait remarquer dans ce pays qui subit les effets négatifs de décennies d'instabilités socio-politiques. Le pays est parvenu à inverser la courbe de la croissance de son Produit Intérieur Brut, le portant d'une situation négative, à une évolution positive à la fin 2016 (+4,5%).

Des responsables du gouvernement et du secteur privé, ont aussi confié à l'Agence Ecofin, que de nombreuses réformes, notamment en matière de création d'entreprises avaient été mises en place.

Mais s'affranchir des monopoles risque d'être un défi de taille. Même si le président de Centrafrique ne l'a pas mentionné explicitement, dans les couloirs plusieurs conférenciers expliquent que le poids des entreprises françaises sur l'économie du pays est assez lourd. Et leur part dans les recettes fiscales du pays les rend in-

contournables, voire omnipotentes. Dans un tel contexte, la construction d'un secteur privé local n'est pas chose facile. D'autant plus que des années d'instabilités ont plombé la capacité à former une ressource humaine compétitive et immédiatement disponible. Le secteur financier a lui aussi été laminé par une augmentation de créances douteuses, selon un récent rapport du FMI. Les nouveaux investisseurs se montrent souvent frileux face à cette somme de risques.

Pourtant le pays regorge d'opportunités. Ses 15 millions d'hectares de terres cultivables sont plus qu'il en faut pour apporter l'autosuffisance alimentaire à une bonne partie de l'Afrique subsaharienne. La nouvelle équipe dirigeante semble décidée à faire les choses différemment et tirer profit de tous les atouts au pays, à commencer par son sous-sol qui mériterait d'être davantage exploré.

Les bailleurs de fonds, notamment la Société Financière Internationale et l'Union Européenne, se disent prêts à accompagner le pays. L'ambassade de France en Centrafrique a également mobilisé une importante délégation de l'Agence Française de Développement, dont Proparco, la branche en charge du soutien au secteur privé dans les pays en développement.

AGENCE ECOFIN

Zimbabwe: en exil, le vice-président limogé défie le couple Mugabe

Deux jours après son éviction, le vice-président zimbabwéen Emmerson Mnangagwa a fui le pays. Il s'en prend violemment au président Robert Mugabe et à son épouse Grace.

Le vice-président zimbabwéen Emmerson Mnangagwa a fui le pays, mais promis mercredi de défier le président Robert Mugabe et son épouse Grace, qui se prennent pour des «demi-dieux» et ne servent, selon lui, que leurs intérêts.

Deux jours après son éviction, M. Mnangagwa, longtemps pressenti comme un possible dauphin du chef de l'Etat, est sorti du silence pour s'en prendre violemment au couple Mugabe.

Le président, au pouvoir depuis 1980, est «une personne entêtée qui pense être en droit de diriger jusqu'à sa mort» le Zimbabwe, a dénoncé son ancien bras droit dans un communiqué, annonçant qu'il avait fui son pays à cause de «menaces incessantes». Il n'a pas précisé où il s'était réfugié.

M. Mugabe, à 93 ans le plus vieux chef d'Etat en exercice de la planète, a prévu de se présenter à la présidentielle de 2018 et assuré qu'il comptait régner jusqu'à ses 100 ans. «Le temps est venu de dire non aux demi-dieux et personnes qui sont autocrates et ne pensent qu'à elles-mêmes et leur famille», a estimé l'ancien vice-président, dans une attaque directe contre M. Mugabe et son épouse Grace.

Le parti de la Zanu-PF (au pouvoir) «n'est pas votre propriété personnelle ni celle de votre épouse, comme bon vous semble», a encore lancé M. Mnangagwa, promettant de «revenir au Zimbabwe pour diriger» la formation politique. Mais dans la soirée, la Zanu-PF a annoncé son expulsion, sur décision «unanime» du politburo, l'organe suprême de déci-



Le vice-président zimbabwéen limogé Emmerson Mnangagwa (Photo/AFP)

sion du parti, selon le porte-parole de la Zanu-PF, Simon Khaya Moyo.

urnommé le «Crocodyle» en raison de son caractère impitoyable», ancien patron des services de renseignements, M. Mnangagwa avait été démis lundi de ses fonctions de vice-président pour son «manque de loyauté» envers le chef de l'Etat.

Une décision interprétée par l'opposition comme une stratégie destinée à laisser le champ libre à la Première dame, âgée de 52 ans, pour succéder le moment venu à son mari, à la santé chancelante. Depuis des semaines, M. Mnangagwa était la cible d'une campagne de dénigrement orchestrée par Mme Mugabe, connue pour son tempérament de feu. La Première dame «a déversé de fausses informations, des commentaires injustes et irresponsables à mon égard», a affirmé mercredi l'ancien vice-président. Elle l'a accusé d'avoir ourdi des complots, notamment d'avoir préparé un coup d'Etat au moment de l'indépendance en 1980.

PRÉSIDENT POUR TOUJOURS

M. Mugabe a défendu pour la première fois mercredi sa décision de se débarrasser de son vice-président, qu'il n'a pas encore remplacé.

«On lui a réglé son compte et nous espérons faire de même avec ceux qui conspiraient avec lui», a-t-il déclaré au quartier général de son parti

à Harare devant des milliers de ses partisans venus apporter leur soutien au couple présidentiel après un week-end houleux. Samedi, Grace Mugabe, qui dirige la puissante Ligue des femmes de la Zanu-PF, avait été huée à l'occasion d'une réunion politique à Bulawayo (ouest), deuxième ville du pays.

Mercredi, elle a salué «le président pour toujours du Zimbabwe». «Personne ne te remplacera jusqu'à ce que Dieu en décide autrement», a-t-elle affirmé sous les applaudissements. Dans sa conquête du pouvoir, Grace Mugabe est soutenue au sein de la Zanu-PF par le groupe «G-40», composé de jeunes militants de moins de 40 ans réputés pour leur agressivité. M. Mnangagwa peut lui compter sur l'appui des anciens combattants de la guerre d'indépendance.

Leur président, Chris Mutsvangwa, a cependant exclu la possibilité d'un renversement de régime après l'éviction du «Crocodyle». «On ne soutient pas les coups d'Etat», a-t-il affirmé lors d'un point presse mercredi à Johannesburg, accusant Grace Mugabe d'être l'auteur d'un «coup d'Etat grâce à son certificat de mariage». «Nous devons nous y opposer», a-t-il lancé.

M. Mnangagwa «va-t-il encourager le peuple à descendre dans la rue?», s'est demandé Derek Matyszak, analyste à l'Institut des études de sécurité (ISS) à Pretoria. Ça reste à voir, a-t-il répondu, prudent. Figure du régime en place depuis 1980, M. Mnangagwa fut l'un des lieutenants les plus fidèles de Robert Mugabe jusqu'à sa disgrâce.

Il est accusé d'être l'architecte des «atrocités de Gukurahundi» dans les années 1980, où des soldats entraînés en Corée du Nord avaient massacré des milliers de civils pour mater l'opposition dans la région zimbabwéenne du Matabeleland.

AFP/LP

Liberia: le parti de Weah hausse le ton après le report de la présidentielle

Le parti du candidat à la présidentielle au Liberia et ex-star du football George Weah a haussé le ton mercredi, deux jours après la suspension du processus électoral, réclamant sa relance rapide et la tenue du second tour, dont la date n'est pas encore fixée.

Le second tour de la présidentielle dans ce pays anglophone d'Afrique de l'Ouest au passé troublé, aurait dû opposer mardi George Weah au vice-président sortant Joseph Boakai, respectivement premier et deuxième au premier tour le 10 octobre.

Mais la Cour suprême a suspendu lundi le processus en ordonnant à la Commission électorale nationale (NEC) d'examiner un recours du candidat du Parti de la Liberté arrivé troisième avec 9,6% des voix, Charles Brumskine. Ces procédures

pourraient prendre plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

«Bien que nous respectons la décision de la Cour (celles de) la Commission électorale, à agir en suprême, nous appelons toutes les personnes, y compris temps opportun pour remettre le processus électoral sur les rails jusqu'à la tenue du second tour», a déclaré lors d'un point de presse le porte-parole du Congrès pour le changement démocratique (CDC), le parti de George Weah, Ansu Koneh.

Le CDC «n'acceptera rien de moins qu'une reprise rapide du processus démocratique», a-t-il averti, en soulignant que «toute tentative de détournement» de la Constitution par des «astuces politiciennes serait rejetée».

Mardi soir, George Weah avait

appelé ses partisans à «rester calmes» pendant la phase d'examen des recours de ses adversaires, qu'il avait qualifiés de «vrais auteurs de troubles».

L'ancien attaquant du PSG et du Milan AC visait MM. Boakai et Brumskine et deux autres candidats malheureux, qui ont engagé mardi des discussions pour constituer un front contre lui.

L'imbrroglio juridique et politique actuel fait peser des incertitudes sur la première transition démocratique depuis trois générations dans ce petit pays anglophone d'Afrique de l'Ouest, l'un des plus pauvres au monde, ravagé de 1989 à 2003 par l'une des plus atroces guerres civiles du continent, qui a fait quelque 250 000 morts.

AFP/LP

L'ONU appelée à renforcer sa force de paix en Centrafrique le 15 novembre

Le Conseil de sécurité de l'ONU est appelé le 15 novembre, lors du renouvellement annuel du mandat de sa force de paix en Centrafrique, à la renforcer de 900 militaires supplémentaires, selon un projet de résolution obtenu mardi par l'AFP. Ce renforcement avait été demandé dans un récent rapport par le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres, qui a mis en garde contre un risque de nettoyage ethnique dans le pays. Selon l'ambassadeur italien à l'ONU, Sebastiano Cardi, président en exercice du Conseil de sécurité en novembre, il existe parmi ses 15 membres «une bonne compréhension générale» de la nécessité d'augmenter le nombre de militaires de la mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca). «Les Etats-Unis ne sont pas opposés de principe à une augmentation modeste de troupes pour la Minusca mais à la condition que les militaires supplémentaires apportent un réel plus» au mandat de la mission, a indiqué mardi la représentation américaine à l'ONU. Ils devront à cet égard «faire preuve des plus hauts standards professionnels et s'abstenir de tout abus sexuel», a-t-on ajouté de même source.

Nigeria : une enquête internationale sur la mort de 26 migrantes

Le Nigeria a réclamé mercredi une enquête internationale après la mort de 26 jeunes femmes qui avaient tenté de traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Europe, a rapporté l'AFP. Les corps des victimes - toutes supposées être nigérianes - ont été ramenés dimanche par un navire espagnol sur les côtes italiennes, où les autorités ont promis d'enquêter sur les circonstances de ce naufrage. Vingt-trois d'entre elles sont mortes noyées vendredi lorsque leur canot pneumatique a coulé. Trois autres ont été retrouvées au cours d'opérations en mer en début de semaine. Selon le ministre des Affaires étrangères nigérian, les victimes étaient âgées de 14 à 18 ans. C'est «une perte monumentale et un triste moment pour notre pays», a-t-il dit. L'agence nationale de lutte contre le trafic d'êtres humains (NAPTIP) a estimé que ce type d'incident en mer Méditerranée nécessitait «un haut niveau d'enquête par les Nations unies». «Nous avons besoin de connaître l'identité des propriétaires des embarcations de fortune qui transportent des personnes le long de cet axe (...) afin qu'ils puissent être poursuivis», a poursuivi la NAPTIP.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Donald Trump appelle la Chine et la Russie à davantage de pression sur le régime de Pyongyang

Le président américain Donald Trump, en visite en Chine depuis mercredi dans le cadre d'une tournée en Asie qui l'a déjà conduit au Japon et en Corée du Sud, a appelé la Chine et la Russie à isoler le régime de Pyongyang tant qu'il n'aura pas mis fin à son programme nucléaire et des missiles balistiques.

MATSHI

Le locataire de la Maison Blanche a longuement loué jeudi à Beijing sa « bonne alchimie » avec son homologue chinois Xi Jinping, qu'il a exhorté à faire monter d'un cran la pression sur le régime nord-coréen et son programme nucléaire, selon l'Afp.

Durant la visite d'Etat dans l'empire du milieu, près d'une vingtaine d'accords commerciaux d'une valeur de 9 milliards de dollars ont été signés mercredi à Beijing entre des entreprises chinoises et américaines, le premier jour de la visite du président américain Donald Trump. Avant de se rendre en Chine, note l'agence de presse sud-coréenne Yonhap, le président des Etats-Unis Donald Trump a dénoncé ce même mercredi à Séoul le programme nucléaire et la «dictature cruelle» en Corée du Nord, avertissant Pyongyang de ne pas «sous-estimer» la puissance américaine.

LA « PAIX PAR LA FORCE »

Le président Trump a réaffirmé dans son discours devant l'Assemblée nationale sud-coréenne son mantra de la «paix par la force» et a appelé la Chine, la Russie et le monde entier à se joindre aux efforts visant à isoler le «régime brutal». «Le régime a interprété la retenue de l'Amérique

pour de la faiblesse. Cela serait une erreur de calcul fatale», a déclaré le président américain cité par Yonhap. «Cette administration est très différente de celles que les Etats-Unis ont eues par le passé. J'espère aujourd'hui parler non seulement pour nos pays mais aussi pour toutes les nations civilisées quand je dis au Nord : Ne nous sous-estimez pas. Et ne nous testez pas.»

Ce discours devant le Parlement a été prononcé par le chef d'Etat américain, le premier de la sorte depuis 24 ans, au lendemain de son sommet bilatéral avec le président sud-coréen Moon Jae-in, selon la source.

Trump a adouci ses propos sur la Corée du Nord au cours de la conférence de presse donnée hier après le sommet, demandant au pays de «venir à la table» des négociations et de «conclure un accord».

Il a aussi laissé entrevoir la possibilité d'un contact avec la Corée du Nord, sous des conditions strictes. «Nous ouvrirons une voie vers un futur bien meilleur. Elle commence par la fin de l'agression par votre régime, l'arrêt de votre développement de missiles balistiques et une dénucléarisation complète, vérifiable et totale.»

Le chef de l'Etat américain a consacré une grande partie de son discours à souligner la brutalité et la cruauté du régime nord-coréen, le décrivant comme «un enfer que personne ne mérite», ajoutant que le monde a assisté aux «résultats d'une expérience tragique dans un laboratoire de l'histoire.»

«Loin de considérer son peuple comme égal, cette dictature cruelle les mesure, les note et les classe selon les signes les plus arbitraires de leur allégeance envers l'Etat. Ceux qui

obtiennent la note de loyauté la plus haute peuvent vivre dans la capitale. Ceux qui ont la note la plus basse meurent de faim », a fait remarquer le président américain. «Les femmes nord-coréennes sont contraintes d'abandonner les grossesses des bébés considérés ethniquement inférieurs. Et s'ils naissent, ils sont tués», a expliqué Trump. «Le bébé d'une femme né d'un père chinois fut enlevé dans un sceau. Le garde a dit qu'il ne méritait pas de vivre car il était impur. Pourquoi donc la Chine se sentirait-elle obligée d'aider la Corée du Nord ?»

« ESPOIR MALAVISÉ »

Très applaudi par des députés le mercredi 8 novembre 2017 à l'Assemblée nationale à Séoul, lors de son discours, le président Donald Trump a indiqué que, selon lui, les ambitions de la Corée du Nord sont basées sur l'«espoir malavisé» qu'elle peut faire du chantage jusqu'à atteindre son «objectif ultime». «Nous n'allons pas la laisser atteindre cet objectif. Non, nous n'allons pas le faire. [...] La Corée du Sud ne permettra jamais à ce qui se passe en Corée du Nord de continuer», a-t-il martelé.

Il a aussi profité de son discours pour demander à la communauté internationale de se joindre aux efforts visant à dénucléariser le Nord. «Le monde ne peut tolérer la menace d'un régime brigand qui brandit des menaces de dévastation nucléaire. Toutes les nations responsables doivent unir leurs forces pour isoler le régime brutal de la Corée du Nord, pour le rejeter sous toutes ses formes.» «Nous appelons toutes les nations, y compris la Chine et la Russie, à mettre pleinement en œuvre les résolutions

du Conseil de sécurité des Nations unies, à rétrograder leurs relations diplomatiques avec le régime et à couper tous les liens commerciaux et technologiques (avec le Nord)», ajoutant «c'est notre devoir et notre responsabilité de confronter ensemble ce danger, car plus nous attendons, plus le danger grandit et moins les options deviennent nombreuses.»

Le locataire de la Maison-Blanche a ensuite fait l'éloge des accomplissements de la Corée du Sud. «Cette réalité, cet endroit merveilleux, ce succès est la plus grande cause d'anxiété, d'inquiétude et même de panique pour le régime nord-coréen. C'est pourquoi le régime de Kim recherche le conflit à l'étranger, pour détourner l'attention de l'échec total qu'il connaît chez lui.»

Quelque 550 personnes ont assisté à cette allocution, y compris des députés sud-coréens, des diplomates étrangers et ceux qui ont été invités par le gouvernement américain.

Depuis 1960, cinq présidents américains, dont Bill Clinton en 1993, ont pris la parole devant l'Assemblée sud-coréenne, abordant les évolutions sécuritaires et géopolitiques à la suite de la guerre de Corée, de la guerre du Vietnam et d'autres événements historiques. Le dénominateur commun de leurs discours était l'engagement ferme de l'Amérique envers la sécurité et la démocratie de son allié asiatique - basé sur le traité de défense mutuelle de 1953 - face aux menaces persistantes du Nord communiste.

Si le régime de Pyongyang est autant isolé, estime-t-on, non seulement il lui manquera les moyens de poursuivre son programme, mais aussi son peuple risque de se retourner contre lui.

Le président sud-coréen Moon en visite d'Etat en Indonésie

Le président sud-coréen Moon Jae-in séjourne depuis mercredi 8 novembre 2017 en Indonésie où il doit avoir plusieurs entretiens, notamment avec son homologue indonésien Joko Widodo et des réunions avec d'autres responsables locaux du gouvernement et d'entreprises.

Le chef de l'Etat sud-coréen effectuera ainsi une visite d'Etat en Indonésie, qui inclura une cérémonie d'accueil officielle et un dîner d'Etat.

Cette visite entre dans le cadre d'une tournée dans trois pays de l'Asie du Sud-Est, pendant laquelle il participera au sommet de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (Apec) et au sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) plus trois.

Le programme du président Moon à Jakarta devait commencer par une rencontre avec la communauté sud-coréenne plus tard dans la journée du mercredi avant les ren-



Le président sud-coréen Moon Jae-in (Photo Yonhap)

contres avec les officiels du pays.

Demain, Moon et son homologue indonésien Joko Widodo tiendront un sommet bilatéral. Un forum économique Corée-Indonésie est également prévu, pendant lequel le président sud-coréen présentera sa «nouvelle politique Sud» visant à améliorer les relations diplomatiques et économiques avec les pays de l'Asie du Sud-Est. Après trois jours à Jakarta, Moon se déplacera à Da Nang au Vietnam pour assister au sommet annuel de l'Apec, rassemblant les dirigeants de 20 pays membres dont les Etats-Unis et la Chine.

Moon s'envolera le dimanche 12 vers Manille aux Philippines, sa troisième et dernière destination de la tournée, où il prendra part au sommet de l'Asie orientale (EAS) et au sommet de l'Asean plus trois.

Il rentrera en Corée du Sud mercredi prochain.

Mondial 2018 – Nabil Maâloul : « Il y a une énorme attente du peuple tunisien »

A deux jours du match Tunisie - Libye, comptant pour la 6^{ème} journée des éliminatoires du Mondial 2018, le sélectionneur des Aigles reste concentré. Il ne croit pas à un match facile.

Samedi 11 novembre à Radès, la Tunisie peut se qualifier pour la Coupe du Monde 2018, ce qui ne lui était plus arrivé depuis 2006. Les Aigles de Carthage, en ballottage (très) favorable, accueillent les chevaliers de la Méditerranée de la Libye, déjà éliminée. Nabil Maâloul, le sélectionneur tunisien, connaît trop bien les risques face à ce genre de situation pour ne pas les ignorer.

Presque douze ans après sa dernière participation à une phase finale de Coupe du Monde, achevée au soir du premier tour en Allemagne, la Tunisie touche du doigt l'objectif suprême. Première du groupe A avec trois points d'avance sur la RDC, qui recevra dans le même temps la Guinée, elle validera sa qualification en cas de victoire, de match nul et même de défaite, si les Léopards se révélaient incapables de dominer le Syli National à Kinshasa.

Mais un large succès de la RDC, combiné à une défaite des Aigles de Carthage, pourrait envoyer les champions d'Afrique 2004 dans les cordes. Une issue que Nabil Maâloul, revenu aux affaires quatre ans après un premier passage sur le banc tunisien, souhaite à tout prix éviter. **Jeune Afrique : La Tunisie a le vent dans le dos : première au classement, différence de buts favorable, calendrier avantageux. Bref, tout ce qu'il faut pour aborder sereinement l'ul-**

time rendez-vous face à la Libye. Et pourtant, cela a tout d'un piège...

Nabil Maâloul : Absolument. Ce match, il faudra l'aborder avec 100 % de concentration, de motivation. Ceux qui pensent que ce sera facile, sous prétexte que la Libye est éliminée, se trompent.

La Libye est une bonne équipe, qui voudra jouer le jeu jusqu'au bout et cherchera donc à nous, poser un maximum de problèmes. Les États-Unis, par exemple, étaient en position favorable le mois dernier pour se qualifier, mais ils ont perdu à Trinité-et-Tobago (1-2), qui était pourtant hors-course. Et c'est le Panama qui s'est qualifié.

Cela, je vais le rappeler à mes joueurs lors de la préparation de ce match. Ce sera un combat, il ne faut surtout pas prendre notre adversaire à la légère. Ce serait une terrible faute. Attention au piège. Rien n'est fait. Il faut battre la Libye, car les Congolais, qui ne lâcheront rien, joueront le jeu jusqu'au bout.

Avant les deux matches face à la RDC fin août et début septembre (2-1, 2-2), vous étiez au coude-à-coude avec les Léopards. Le point obtenu à Kinshasa a-t-il fait basculer les choses de votre côté ?

Sans doute. A Kinshasa, nous sommes menés 0-2 à douze ou treize minutes de la fin, et nous obtenons un match nul qui nous donne trois points d'avance sur notre principal concurrent, à deux journées de la fin. Le match remporté en Guinée (4-1, le 7 octobre) a confirmé ces points pris face à la RDC.

Mais aujourd'hui, rien n'est fait. Il faut battre la Libye, car les Congolais, qui



ne lâcheront rien, joueront le jeu jusqu'au bout.

Votre équipe semble avoir davantage pris conscience de ses qualités ces derniers mois. Votre retour sur le banc en est-il la principale raison ?

Mes prédécesseurs, Georges Leekens et Henri Kasperczak, ont fait du bon travail, je tiens à le souligner. Ils n'ont pas eu les résultats escomptés. Lorsqu'on m'a rappelé, quatre ans après ma démission, je n'ai pas hésité. J'ai appelé ou rappelé quelques nouveaux joueurs et appliqué mes méthodes.

Je veux de la discipline dans le groupe. Pour moi, c'est indispensable. Ensuite, j'ai voulu que mon équipe pratique un football offensif, axé sur la possession du ballon.

Je veux que la Tunisie utilise ses

qualités. Nous disposons de joueurs techniques. Le match remporté au mois de juin contre l'Égypte lors des qualifications pour la CAN 2019 (1-0) est une référence. On produit du jeu, les joueurs progressent mentalement.

Ressentez-vous une pression exacerbée à l'aube de ce match décisif ?

Il y a une énorme attente du peuple tunisien. Le football, en Tunisie, est une véritable passion. Depuis le titre de champion d'Afrique obtenu en 2004 et notre présence en Coupe du Monde 2006, nos supporters attendent quelque chose. Aller en Russie, ce serait évidemment extraordinaire.

Je pense que nous en avons les qualités. Je suis revenu pour aider le football de mon pays à progresser. Nous sommes l'une des rares sélections africaines à s'appuyer sur une majorité de joueurs évoluant en Tunisie, ce qui prouve que le niveau de notre championnat est plutôt de bonne qualité.

L'Etoile sportive du Sahel et le Club Africain, deux pourvoyeurs d'internationaux, ont été sèchement éliminés en demi-finales des coupes africaines. Craignez-vous un impact sur les joueurs concernés ?

Il était de notre responsabilité d'y veiller, lors du stage organisé avec les internationaux locaux, du 30 octobre et 3 novembre. Les joueurs concernés ont été affectés, ce qui est normal. Mais le calendrier est tel qu'il faut vite se replonger vers le prochain objectif...

JEUNE AFRIQUE / LP



AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET(AMI)

Source de financement: **Don P150148 - DRC**
N° AMI: **019/IDA/MINIPLAN/INS/PDS/ANN/2017/SC**
Date de publication: **10 novembre 2017**

Poste: **Recrutement d'une firme spécialisée dans la formation du personnel en Ressources Humaines**

1. Contexte et justification

La volonté du Gouvernement de doter la RDC d'un Institut National de la Statistique (INS) qui à l'instar des autres instituts des statistiques africains va jouer pleinement sa mission de suivi et production des données statistiques par le renforcement de ses capacités et la production statistique s'est matérialisée avec l'adoption en 2012 d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS). Un programme de développement de l'Institut National de la Statistique, à travers le Projet a été mis en place en 2014 avec l'appui de la Banque Mondiale. Il s'agit à travers ce projet de renforcer la capacité de l'Institut National de la Statistique pour produire et diffuser l'information statistique et de pallier aux faiblesses et dysfonctionnements qui l'empêchent d'être performant dans ses missions premières. Les rapports et audits financés par les bailleurs de fond dont la Banque Mondiale stigmatisent plusieurs faiblesses et dysfonctionnements qui ne permettent pas à l'Institut National de la Statistique d'être efficace dans la réalisation de ses missions. L'une des faiblesses observées réside dans la gestion du personnel. La Division du personnel composée huit agents et cadres est censée contribuer à l'optimisation des ressources humaines. Elle est toutefois très limitée tant dans ses prestations que dans les compétences RH.

Le Document du Projet a prévu dans sa composante 2 traitant du développement des ressources humaines des actions sur le volet gestion des ressources humaines et le plan d'actions RH a retenu parmi ses axes prioritaires entre autres la mise en place d'un plan de formation spécifique personnel RH. En tant que fonction d'appui aux autres Directions techniques, la future Direction des Ressources Humaines doit contenir les différentes compétences dans les différents domaines RH, ceci dans le cadre de la gestion intégrée RH. Il devient donc impératif de mettre en place en dehors du plan de formation pluriannuel en phase d'élaboration, un plan de formation spécifique destiné au personnel des Ressources Humaines.

Pour ce faire, le Projet de Développement des Statistiques (PDS) désire recruter une firme spécialisée dans la formation en ressources humaines.

2. Responsabilités et tâches

Sous la supervision du Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS) et la responsabilité du Directeur Administratif et financier, la firme chargée de la formation aura à former les Agents et cadres sensés assurer la fonction de Ressources humaines dans les grands domaines clés ci-après:

- Le processus de recrutement, la gestion de l'administration du personnel, la gestion du mouvement du personnel et leur carrière, la rémunération, la gestion sociale;
- Le système informatique des ressources humaines (SIRH) et la gestion des bases des données des RH; la gestion des tableaux de bord RH; les sanctions disciplinaires et l'amélioration des conditions de travail,...

3. Objectifs

Cette formation devra permettre le renforcement des capacités du Personnel en matière de gestion des Ressources Humaines axée sur la gestion intégrée et sectorielle et de la nouvelle organisation de l'INS. Au terme de la mission, l'organisme de formation devra contribuer à la réussite de différentes formations tout en produisant un rapport final détaillé sur chaque formation et sur chaque participant.

4. Qualifications

4.1 Qualifications de la firme

La firme devra être un organisme spécialisé dans des formations sur les Ressources Humaines. Elle doit avoir:

- Plus de 5 ans dans des interventions pour des formations similaires en entreprises ou en Administration publique ;
- De l'expérience dans des sessions de formation en gestion des Ressources Humaines destinées au personnel RH;
- Travaillé dans des projets de formation avec des bailleurs de fond internationaux et maîtriser les procédures de consultation de ces bailleurs;

4.2 Qualifications du personnel clé

Le personnel clé de la mission devra comporter au moins:

- (i) Un intervenant spécialisé dans les formations RH touchant à la législation du travail, relations sociales et sanctions disciplinaires ayant :
 - une Licence ou Master en Droit, gestion des Ressources Humaines ou sciences humaines;
 - Au moins cinq ans d'expériences comme formateur en entreprise ou en établissement public
- (ii) Un intervenant spécialisé dans les formations RH touchant à l'emploi et le développement des compétences (formation, recrutement et gestion des compétences) ayant:
 - une Licence ou Master en Droit, gestion des Ressources Humaines ou sciences humaines ;
 - Au moins cinq ans d'expériences de formateur en entreprise ou en établissement public

(iii) Un intervenant spécialisé dans les formations RH touchant à la paie, la gestion du SIRH, la gestion des tableaux de bord et bases de données RH ;

- une Licence ou Master en Droit, gestion des Ressources Humaines ou sciences humaines;
- Au moins cinq ans d'expériences de formateur en entreprise ou en établissement public

(iv) Un intervenant spécialisé dans les formations RH touchant à l'Administration du personnel et aux procédures RH:

- une Licence ou Master en Droit, gestion des Ressources Humaines ou sciences humaines ;
- Au moins cinq ans d'expériences de formateur en entreprise ou en établissement public

5. Durée de la mission et autres dispositions utiles

La consultation s'effectuera sur la période allant de novembre 2017 à juillet 2018, pour environ 44 jours avec des ateliers de quatre journées mensuelles maximum.

Les consultants cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaire au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures: de 09 à 17 heures, les jours ouvrables de lundi à vendredi.

Les manifestations d'intérêts écrites en langue française comprenant tous les documents légaux et justifiant le poste sollicité doivent parvenir, par courrier ou E-mail, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24 novembre 2017 (à minuit heure locale) à :

Monsieur le Coordonnateur de la Cellule d'Exécution du Projet PDS,
8, avenue Lodja, Quartier Socimat dans la Commune Gombe, RD Congo
Tél : +243 999 940 540 ; +243 991 164 394

Roger SHULUNGU RUNIKA
Directeur Général de l'INS



Le Potentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armél Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par

Groupe de presse MEDIA 7



Un projet de recherches sur les bantus annoncé dans cinq provinces de la RDC

Le projet BantuFirst ou Les premiers bantouphones au sud de la forêt équatoriale est une étude pluridisciplinaire de la migration humaine, de l'expansion des langues, du changement climatique et de l'agriculture ancienne en Afrique centrale (2018-2022).

BIENVENU IPAN

En collaboration étroite avec ses partenaires congolais, l'équipe du projet de recherches Kongoking envisage d'entreprendre un nouveau projet de recherches pluridisciplinaires sur le passé des ancêtres lointains des communautés bantouphones des provinces du Kongo-Central, du Mai-Ndombe, du Kwilu, du Kwango et de l'Équateur. Ce projet sera financé par le Conseil européen de la recherche (CER).

L'équipe de chercheurs, auteurs de ce projet, a été devant la presse, le mercredi 9 novembre 2017 au Centre Wallonie-Bruxelles, à Gombe. Il s'est agi de professeurs Koen Bostoeng et Bernard Clist de l'Université de Gand et le professeur Igor Matonda Sakala de l'université de Kinshasa. Ils ont précisé que l'expansion bantoue est non seulement le principal événement linguistique, culturel et démographique de la fin de l'Holocène en Afrique centrale, mais elle est aussi l'un des sujets les plus discutés en histoire africaine.

COMPRENDRE LA CHRONOLOGIE BANTOUPHONE

Plusieurs générations de linguistes, d'archéologues,



L'équipe de chercheurs composée de professeurs de l'Université de Gand et de l'Unikin annonçant leur projet de recherche sur les bantus dans 5 provinces de la RDC

d'anthropologues, de paléo-environmentalistes, de généticiens, et d'experts de bien d'autres disciplines ont œuvré pour comprendre comment la famille des langues bantoues, qui est une branche relativement jeune du Niger-Congo (environ 5000 ans de profondeur historique), a pu s'installer sur des territoires si vastes en Afrique centrale, orientale et australe.

Leur démarche scientifique a cependant été trop souvent mono-disciplinaire. A en croire ces chercheurs, actuellement, le modèle le plus largement accepté voit l'expansion linguistique bantoue comme étant la résultante d'un unique macro-événement migratoire associé à l'agriculture.

Cependant, beaucoup de questions fondamentales sur les premiers locuteurs de langues bantoues, leur mouvement et leur mode de subsistance restent sans réponse et ne peuvent être comprises que par une réelle action interdisciplinaire que ces pro-

fesseurs proposent dans ce nouveau projet. Au sein de ce projet, des chercheurs de différents domaines collaboreront sur la zone géographique de l'Afrique centrale dans les domaines de l'archéologie, de la paléo-économie, du paléo-environnement et de la linguistique historique pour former une équipe interdisciplinaire. Ils réaliseront des recherches de pointe concernant les habitats des premiers bantouphones installés au sud de la forêt équatoriale autour d'il y a 2500 ans.

La recherche archéologique sera conduite dans certaines parties de la République démocratique du Congo (surtout le Bas-Congo et le Bandundu), de la République du Congo, de la République d'Angola et/ou du Gabon, dans des secteurs encore inconnus des archéologues afin de comprendre la chronologie, la localisation et la dynamique des premières communautés bantouphones et leur interaction avec les chasseurs-collecteurs préexis-

tants. Afin de mieux comprendre leur mode de subsistance et leur environnement, une attention particulière sera apportée aux données paléo-environnementales et paléo-économiques qui restent peu étudiées dans les contextes archéologiques de l'Afrique centrale.

NOUVEAUX AXES DE RECHERCHES

La linguistique historique dépassera les actuelles limites de la phylogénétique basée sur le vocabulaire de base, méthode qui reste prédominante dans les études classificatoires bantoues. Elle ouvrira de nouveaux axes de recherches pour la reconstruction lexicale, en particulier par rapport aux stratégies de subsistance et d'utilisation des terroirs par les premiers locuteurs de langues bantoues.

Par le biais d'une collaboration interuniversitaire, des équipes spécialisées en archéozoologie, en paléo-environnement, en génétique, ainsi qu'en modélisation phylogénétique seront intégrées dans leur approche pluridisciplinaire.

De cette manière, indiquent ces professeurs, les chercheurs travaillant sur des données différentes et isolées vont collaborer directement pour se confronter à des questions de recherches pour obtenir une nouvelle compréhension transversale des interconnexions entre migration humaine, expansion linguistique, changement climatique et les débuts de l'agriculture à la fin de l'Holocène en Afrique centrale et révolutionner notre compréhension de l'expansion bantoue.

Théâtre : Histoire générale des murs à l'affiche au Centre Wallonie-Bruxelles

B. IPAN

Prévue ce vendredi 10 novembre au Centra Wallonie-Bruxelles, à Gombe, la pièce de théâtre « Histoire générale des murs » proposé la confrontation de deux femmes congolaises que tout sépare. L'une est une grande bourgeoise, éprise de lectures de Lucrèce et de Nietzsche et a du mal à cacher son mépris de classe.

L'autre se trouve à l'autre bout de l'échelle sociale, héroïne au quotidien, comme la très grande majorité des ha-

bitantes de la ville de Kinshasa. Voisines, ces deux femmes – Femme 1 et Femmes 2 – ont en partage un mur; leur parcelle mitoyenne n'est pas à vendre, c'est leur territoire. Ce mur s'effondre naturellement, la chute d'un mur étant toujours inéluctable. Leur fils, Mec 1 et Mec 2 en profitent pour se rencontrer.

L'avenir leur semble plus prometteur, plus ouvert. Jeunes hommes, ils se rapprochent et apprennent rapidement à se connaître, sans faux semblants. Ils sont atti-

rés l'un par l'autre. Face à cette situation nouvelle, Femmes 1 et Femme 2, en vraies kinoises, se découvrent un autre point commun: le fait d'être mère.

Ce premier texte de théâtre de Sinzo Aanza déploie une langue originale dans le registre de la comédie. Encre fraîche certes, mais déjà avec la force d'une écriture classique. La pensée y est raffinée et précise. Les dialogues y sont vifs, tenus, percutants. Histoire générale des murs questionne de manière à la fois concrète et allégorique la

condition humaine, ce qu'est la vraie vie, le désir, et la nécessité absolue d'une transcendance à travers la création artistique.

Texte de Sinzo Aanza, le spectacle est une mise en scène et scénographie de Philip Boulay, lumières d'Emmanuel Mafuta, avec Starlette Mathata Mathas, Olivier Mbaou Kusakusa, Antho Sifu Kabala, Jessy Tshiluba Manisha. La production est assurée par la Compagnie Osase, le Tarmac des Auteurs, le Festival Ça se passe à Kin.

Calendrier électoral : la communauté internationale face à ses responsabilités

La Céni a publié un calendrier de l'ensemble du cycle électoral sans en déterminer le budget. Si l'appui logistique, matériel et sécuritaire de la Monusco est à priori garanti, il reste la contribution financière de la communauté internationale. Kinshasa attend ses partenaires occidentaux au tournant pour voir à quelle hauteur sera leur contribution. Dès lors, la communauté internationale est face à ses responsabilités dans l'application stricte de ce calendrier électoral de la Céni.

LE POTENTIEL

Le calendrier électoral de la Céni tant exigé a été publié depuis le 5 novembre sur fond de crise politique en République démocratique du Congo. Si la Majorité présidentielle a approuvé naturellement ce chronogramme, l'Opposition, dans son ensemble, le rejette. Les forces politiques et sociales acquises au changement estiment qu'il est possible de tenir les élections vers la mi-2018, contrairement à la Céni qui a fixé les premiers scrutins en décembre 2018.

De son côté la communauté internationale, jusqu'à par le truchement des USA et de la France, accepte le calendrier de la Céni. Washington a même dit clairement qu'il va « accompagner la RDC » dans l'application de ce calendrier pour autant que le délai soit respecté. « Nous travaillerons en étroite collaboration avec la RDC, l'ONU et nos partenaires pour faire

en sorte que le président Kabila et son gouvernement respectent ce calendrier », a dit Nikki Haley au lendemain de la publication par la Céni de son calendrier électoral.

Cependant, les USA ont plaidé pour que la participation pacifique et la liberté de parole soient garanties à tout le monde et qu'ils n'accepteraient pas de délai supplémentaire.

En clair, la position américaine qui a également été soutenue par la France, est que ce calendrier soit mis en œuvre dans le temps imparti.

Ceci suppose que la République démocratique du Congo s'engage pleinement à mettre tout en œuvre pour l'effectivité des élections. Outre la sécurité qui doit être garantie sur l'ensemble du territoire national, Kinshasa devra présenter ses contributions financières. Alors que le budget 2018 est en cours d'élaboration au niveau du gouvernement, il revient à Kinshasa de dire clairement à

quelle hauteur relève ses prévisions pour le financement de l'ensemble du calendrier électoral.

Mais aussi, avant de fixer son budget électoral, Kinshasa doit connaître les engagements, en termes de financement des élections, de la communauté internationale. Il importe donc que les partenaires extérieurs de la RDC déterminent sans tarder ce que sera leur contribution aux prochaines élections. C'est important que la communauté internationale se dévoile au plus tôt pour mettre Kinshasa devant un fait accompli.

DES ÉLECTIONS POUR METTRE FIN AU PILLAGE DES RICHESSES

L'on sait que le régime en place à Kinshasa n'a pas la volonté d'organiser les élections. Dès lors, la communauté internationale, qui soutient le calendrier électoral doit, le plus vite possible, déterminer sa contribution financière pour ôter à Kinshasa tout prétexte de ne pas organiser les élections parce qu'il n'y aurait pas suffisamment d'argent.

La communauté internationale est donc face à ses responsabilités. La RDC doit tenir ces élections afin de re-

nouveler cette classe dirigeante corrompue qui est à la base de tous les maux qui rongent le pays. En finançant les élections dans le délai prévu, on aiderait la RDC à retrouver au plus vite des dirigeants capables de faire face aux défis sécuritaire, humanitaire et social qui se posent avec acuité.

Ça fait 20 ans que la Monusco accompagne un régime qui viole massivement les droits et libertés de son propre peuple et laisse des pans entiers de son territoire aux mains des milices dont certaines sont créées par les dirigeants congolais eux-mêmes. Ça ne sert à rien de continuer à financer la Monusco alors que la RDC vit un drame sécuritaire, humanitaire et social. C'est la position de Washington.

Sur ce point, l'administration Trump a mille fois raison. Il vaut mieux financer les élections qui permettront aux Congolais de se choisir des dirigeants légitimes et crédibles au plan international. Le changement de régime permettrait aussi de mettre un terme au pillage actuel des richesses de la RDC par des réseaux mafieux qui opèrent avec la bénédiction de Kinshasa.

A POSTROPHE

Il est comment ?

BEN CLET



Il est comment le King Bob dernier ? C'est hélas ! prématuré d'établir un diagnostic car le président patient (93 ans) fait d'incessantes navettes entre Harare et Singapour. Mais cela ne l'a pas empêché, le 6/11/2017, de limoger le vice-président Emerson Mnangagwa.

Pour le ministre de l'Information chargé de justificatifs, «le V-P a systématiquement et constamment fait preuve de manque de loyauté, de manque de respect, de malhonnêteté et de manque de sérieux».

Et les observateurs ? Ils notent que la destitution intervient après des semaines de tensions entre le V-P et la Première dame. En août, Emerson avait été hospitalisé d'urgence en Afrique du Sud, victime d'un mystérieux empoisonnement.

Pour l'opposition (MDC), l'éviction du V-P est «une manœuvre destinée à ouvrir la voie à Amai Grace Mugabe (52 ans) pour succéder, le moment venu, à Mugabe». Ce dernier avait déjà planté le décor et suscité des ambitions : «Je laisserai ou donnerai le pouvoir à Mme Mugabe, ou à Emerson ou à Mphoko» (un autre ancien V-P).

Emerson ainsi évacué, l'ex-secrétaire de Bob devenue Première dame peut sourire. Elle avait déjà réussi en 2014 à évincer Joyce Mujuru (une autre V-P), qu'elle accusait de vouloir renverser le président. Commentaire d'Emerson parti en exil : «Le temps est venu de dire non aux demi-dieux».



Elections en 2018 : la Belgique demande un consensus

La diplomatie belge demande « le consensus le plus large possible » après la publication, dimanche à Kinshasa, du calendrier électoral. Les Affaires étrangères souhaitent que tant les différents mouvements politiques que la société civile soient inclus dans son élaboration.

La République démocratique du Congo est actuellement en proie à une profonde crise politique après les multiples reports du scrutin général (présidentiel, législatif et provincial) qui devait initialement avoir lieu fin 2016. Dimanche, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a annoncé que les élections auront lieu le 23 décembre 2018, ce qui a suscité un tollé au sein des partis d'opposition et des différents mouvements politiques.

Les Affaires étrangères belges, qui ont pris note de



l'annonce de la Céni, estiment que c'est maintenant aux autorités congolaises de «prendre toutes les mesures nécessaires afin d'exécuter le calendrier et de parvenir à un processus fiable et consensuel».

EXÉCUTER LE CALENDRIER

Mardi soir, le Rassemblement d'opposition, mené par Felix Tshisekedi, le MLC de Jean-Pierre Bemba, actuellement détenu à La Haye, et l'UNC dirigé par Vital Kamerhe, ont diffusé un communiqué

de presse commun dans lequel ils qualifient le calendrier électoral proposé de violation de la Constitution. Ils ajoutent que l'agenda de la commission contrevient également à l'accord de la Saint-Sylvestre, qui stipulait que les élections devraient se tenir au plus tard fin 2017, bien que Joseph Kabila aurait dû abandonner la magistrature suprême dès la fin 2016 selon la Constitution. L'opposition appelle ainsi la population à se mobiliser.

La diplomatie belge demande que l'espace politique congolais s'ouvre grâce à l'application des mesures convenues dans l'accord du 31 décembre 2016. « Nous suivrons attentivement la situation », a indiqué le ministère. Il ajoute qu'une nouvelle appréciation du calendrier interviendra « sur base d'une évaluation technique ».

LA LIBRE BELGIQUE/LP